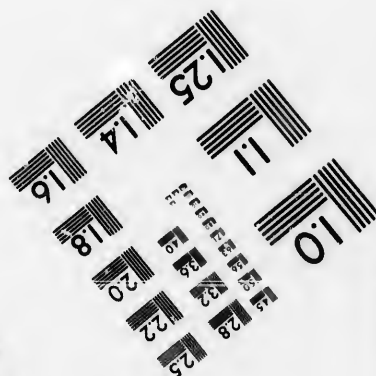
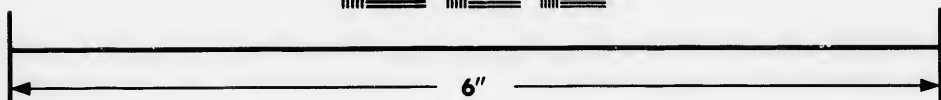
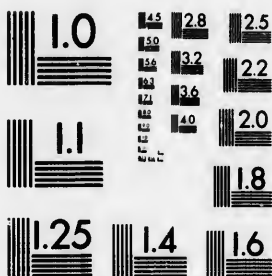


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institut has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

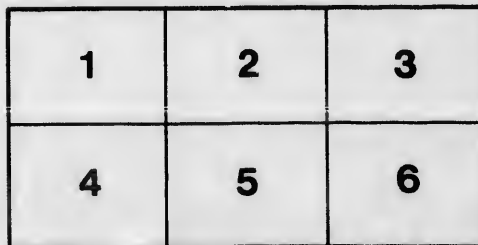
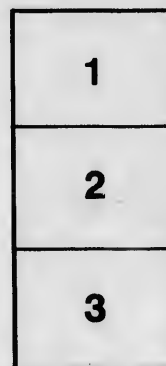
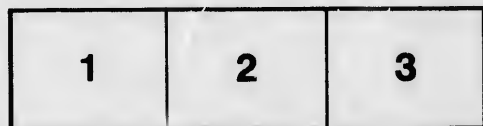
Douglas Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par le dernier page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par le dernier page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure.
n à

32X



POUCHARD

UNE PAGE
D'HISTOIRE
CONTEMPORAINE.

LP
F5012
1881?
P132

D

Be
la
de

“

vo

le
se
pe

tic
m
fa

ho
au
ta

NOT IN C. A. .

8 T, 2604

10.-

F 1359

UNE PAGE

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

I.—M. PAUL BOUCHARD ET SES LETTRES.

Le 31 décembre 1876, M. Paul Bouchard, ancien maire de Beaune, conseiller général de la Côte-d'Or, adressait à son évêque la lettre suivante que plusieurs journaux en France s'empressèrent de reproduire :

“ Beaune, le 31 décembre 1876.

“ *A Monseigneur l'évêque de Dijon.*

“ MONSEIGNEUR,

“ J'ai l'honneur de vous adresser la déclaration qui va suivre, vous seul, comme chef du diocèse, ayant qualité pour la recevoir.

“ Tous les jours on voit conduits à leur dernière demeure, par le ministère du prêtre catholique, les restes mortels d'hommes qui se sont tenus éloignés du catholicisme et même l'ont combattu pendant la plus grande partie de leur vie.

“ En ces circonstances, l'Eglise, pour justifier son intervention, objecte que ces hommes, étant nés dans son sein et s'y étant maintenus par leur mariage religieux et le baptême de leurs enfants, sont, malgré leurs prétentions contraires, restés catholiques.

“ En effet, en présence d'actes aussi essentiels, comment ces hommes seraient-ils déliés de leurs engagements à moins d'un autre acte, le seul ayant un caractère de résolution évidente, certaine ?

1206053

“ Cet acte, Monseigneur, est l'abjuration publique, c'est à lui que je m'arrête pour me sortir de la situation troublée et fautive où je suis depuis trop longtemps ; je m'y arrête aussi pour remplir un devoir de conscience et de loyauté.

“ Je vous déclare donc abjurer le catholicisme pour passer au protestantisme, lui seul pouvant nous sauver des dangers qui, de toutes parts, nous menacent.

“ Daignez, Monseigneur, agréer mon profond respect.

“ PAUL BOUCHARD.

Le contenu, l'auteur, les conséquences de cette lettre, tout en est remarquable.

C'est “ pour remplir un devoir de conscience et de loyauté ” que M. Bouchard déclare abjurer le catholicisme, auquel il ne croit plus depuis longtemps. Il ne veut pas que l'Eglise romaine, dans laquelle il est né, mais dont l'éloignent ses convictions, puisse réclamer ses restes mortels, et à cet effet il se rattache publiquement à l'Eglise réformée de France, qui a toutes ses sympathies, parce qu'elle proclame tout ensemble la foi à l'Evangile et la respect de la liberté.

L'auteur de cette lettre est un homme d'âge mûr, ancien maire de Beaune, et conseiller général de son département (la Côte-d'Or). Ami de M. Gambetta, il lui prêta un fidèle concours, en 1870, pour l'organisation de la défense nationale. Ses écrits, sous forme de traités, sont répandus par myriades parmi les paysans. En voici les titres : 1. Simple lettre d'un Bourguignon aux citoyens de sa petite ville. — 2. La servitude volontaire. — 3. Dieu et patrie. — Aux femmes. — 4. République et catholicisme. — Aux paysans. — 5. A Léon Gambetta.

Nous citerons quelques lignes de cette dernière lettre, où il réprovoque l'athéisme non moins que le romanisme et montre que le salut social est dans le retour à l'Evangile :

“ Ramener la France dans le chemin que au XVI^e siècle ses ineptes et coupables gouvernants lui ont fait manquer, du catholicisme la faire passer au protestantisme, voilà ce que je propose, parce qu'il n'y a que cela de pratique et que, vous tous, nos gouvernants d'aujourd'hui, vous n'avez rien d'autre à proposer, ou plutôt, parce que, loin de diminuer le mal, vos moyens ne font que l'aggraver en fortifiant notre ennemi.

“ Nous sommes en présence de deux fléaux ; l'un est l'idolâtrie entretenue, développée par le catholicisme en vertu même de son principe : ‘*Abêtir pour dominer.*’ L'autre est l'athéisme qui grandit en haine du catholicisme et de ses représentants.

“ Tous deux sont également redoutables, également funestes ; c'est donc contre tous les deux que nous avons à lutter.

“ Notre devoir, à moins de nous exposer à périr, est de les combattre avec la dernière énergie.

“ Point de liberté dans le catholicisme, parce qu'il a pour principe la domination et l'asservissement.

“ Point non plus dans l'athéisme, qui nie Dieu et la vie future.

“ Ne relevant que de nous-mêmes et limités aux besoins terrestres, nos passions et nos appétits sont nos seuls mobiles, nous sommes leurs esclaves, et de là à être les esclaves d'un César quelconque, il n'y a pas loin.

“ Voilà, mon ami, ce que je voulais vous dire, comme je le dis à tous nos hommes de gouvernement.

“ Par le protestantisme seul nous pourrons échapper au catholicisme ; par lui seul aussi nous échapperons à l'athéisme.

“ Sauvons-nous de l'un et de l'autre, car tous deux sont nos pires ennemis.

“ A vous,

PAUL BOUCHARD.

En prenant cette grave résolution, M. Bouchard ne prévoyait pas qu'il inaugurerait un mouvement dans lequel sont entrés des milliers de ses compatriotes, depuis le paysan et l'ouvrier obscurs jusqu'aux hommes d'Etat et aux hommes de lettres les plus connus, et qu'à ces motifs de conscience et de loyauté s'uniraient plus tard une foi profonde et un amour reconnaissant pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

II.—M. EUGÈNE RÉVEILAUD ET SA BROCHURE.

“ Ceci est une œuvre de bonne foi, mais non point une œuvre de foi.” Telle est la première phrase d'un petit livre remarquable, *La Question religieuse et la Solution protestante*, qui s'adresse

aux penseurs comme les traités de M. Bouchard s'adressent au peuple. Si, dans un prochain avenir, l'historien du protestantisme français est appelé à dire comment, en ce dernier quart du XIX^e siècle, la "grande nation" passa du catholicisme à l'Évangile, et à rechercher les causes de ce mémorable événement, il lui faudra tenir compte de cette brochure de 144 pages in-12, due à la plume d'un jeune avocat-journaliste, M. Eugène Réveillaud.

"Ceci est une œuvre de bonne foi, mais n'est point une œuvre de foi. L'auteur n'est pas un croyant. Il souhaiterait de l'être; mais on ne commande pas plus à sa raison qu'on ne transige avec sa conscience. L'auteur n'appartient non plus à aucune Eglise. Né et élevé dans le catholicisme, il en a, de bonne heure, abjuré les pompes et les œuvres; il est ce qu'on est convenu d'appeler un libre penseur, et la vérité est qu'il appartient, soldat obscur, à cette légion heureusement nombreuse des fanatiques de la liberté de conscience, du progrès de l'esprit humain, de l'honneur et de la gloire de la patrie.

"Son témoignage en faveur du protestantisme sera d'autant moins suspect qu'il est plus désintéressé et plus spontané. Encore une fois, ce livre n'est pas une œuvre de propagande religieuse, mais un essai de préservation sociale."

Ainsi, dès le début, le jeune écrivain s'adresse simplement au patriotisme des Français et leur montre le salut de la société dans la foi à l'Évangile, en dehors du despotisme de l'Eglise de Rome.

Les vieilles Eglises réformées, comme les autres Eglises évangéliques n'ont pas applaudi sans réserve à ces conversions politiques. L'opportunisme en religion n'est pas l'idéal à leurs yeux. Elles ont hautement déclaré que pour être protestant il faut être chrétien, ce qui suppose le don du cœur au Dieu de Jésus-Christ. Mais elles s'empressent d'instruire ces nouveaux catéchumènes avec l'espoir qu'ils pénétreront un jour dans le sanctuaire de la foi véritable.

En bien des cas cet espoir s'est réalisé, comme le prouve l'exemple suivant: Au mois de juillet 1878, dans la ville de Troyes, le pasteur venait de prêcher sur la vision d'Etienne mourant et se préparait à donner la bénédiction quand un jeune homme se leva soudain et s'avança vers la chaire. "Voulez-vous me permettre,

dit-il, de rendre témoignage au Saint Esprit ? ” L’autorisation lui en ayant été donnée, il se tint au pied de la chaire, devant la table de communion, et parla à peu près en ces termes :

“ Mes frères, je désire rendre témoignage au Saint Esprit et déclarer, avec notre pasteur, qu’il y a un monde invisible et surnaturel, que les sens ne connaissent pas, mais qui est saisi par la foi et par la grâce divine. La nuit dernière il a plu au Saint Esprit de se révéler à moi et de me donner ce baptême par lequel, selon la promesse des Ecritures, nous devenons les enfants du Père et les cohéritiers de Jésus-Christ. Par ce baptême je suis né de nouveau et j’ai dépouillé le vieil homme. Je sens la grâce, le pouvoir, l’amour de Dieu. Je suis entré dans l’Eglise invisible du Christ. Je suis converti. Je suis sauvé.

“ J’étais le plus indigne des enfants du monde. Auparavant je n’avais que le désir du bien, un vif sentiment de ma misère, je souhaitais vaguement de faire la paix avec Dieu et d’éprouver sa faveur. Je me souviens que, il y a quelques jours, je priai Dieu de m’accorder son Esprit. J’ai été exaucé au centuple de ce que j’osais espérer.

“ Je m’endormis hier plein de pensées mondaines, sans avoir une seule fois pendant le jour élevé mon cœur à Dieu. Dans la nuit j’eus un rêve. Il me sembla que je conversais avec une dame catholique. Elle me dit : Vous n’avez pas de religion; vous ne croyez à rien. — Comment, répondis-je, toujours en rêve, nous ne croyons à rien ? Au contraire, nous avons le même *Credo* que les catholiques; et je me mis à lui réciter le Symbole des Apôtres: Je crois en Dieu... et en Jésus-Christ, son fils unique... Je continuai ainsi jusqu’à ce que je fusse arrivé à ces mots: Il viendra de là pour juger les vivants et les morts. Alors il me sembla que la terre tremblait, qu’un abîme s’ouvrait, que les étoiles tombaient du ciel, comme si le dernier jour était venu. Je m’attendais à être englouti dans l’universelle convulsion, quand je me souvins de cette partie du symbole que je venais de réciter : Je crois au Saint Esprit. En ce moment il me sembla que j’avais franchi le gouffre et que le Saint Esprit pénétrait en moi. Sauvé ! me dis-je, et je répétais pour me rassurer : Je crois, oui, je crois au Saint Esprit !

“ Dès lors j’eus l’assurance que je ne rêvais plus. J’aurais

pu me croire le jouet d'une hallucination, si je n'avais reconnu que mon pouls était calme, que j'avais pleine conscience d'être dans ma chambre et de voir le jour naissant à travers les croisées.

"Comme je répétais, encore sous l'influence de la vision : Je crois au Saint Esprit, une douce émotion remplit mon âme. J'eus la persuasion que le Saint Esprit était descendu sur moi. J'eus le sentiment d'un bonheur parfait et la vive impression de l'amour infini de Dieu.

"Je vous devais, mes frères, membres comme moi de cette Eglise chrétienne, la première expression de ma nouvelle naissance. Gloire à Dieu au plus haut des cieus, paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes. Christ est venu nous racheter, nous sauver, porter le fardeau de nos péchés, être notre rançon auprès du Père. Christ règne et a communion avec nous par le Saint-Esprit. Oh ! aimez le Seigneur Jésus ; aimez Dieu ; que Dieu accomplisse son œuvre en vous, afin que vous soyez remplis de la grâce de l'Esprit, et que vous ayez la paix, la joie du cœur et l'assurance de la vie éternelle."

Celui qui faisait cette remarquable confession, en dehors de tous les usages de l'Eglise réformée, n'était autre que M. Eugène Réveillaud, le jeune et brillant avocat-journaliste qui, quatre mois auparavant, avait dit : "L'auteur n'est pas un croyant. Il souhaiterait de l'être...." Voilà l'onction qu'il a reçue pour guider son peuple vers la lumière de l'Évangile.

M. Réveillaud est jeune encore (il n'a pas trente ans). Né dans le catholicisme, destiné au sacerdoce romain par sa pieuse mère, sa conscience protesta contre les enseignements du petit séminaire. Il fit de brillantes études au lycée Charlemagne, obtint au concours général le prix d'honneur en rhétorique, et se fit recevoir avocat, sans toutefois exercer sa profession ; il n'a plaidé que quelques procès politiques. Il entra dans la carrière du journalisme. Rédacteur en chef du *Contribuable* à l'âge de vingt et un ans, il dirigea ensuite d'importants journaux politiques de la province. Mais depuis le mois de janvier 1870, il a consacré ses forces et ses talents à l'évangélisation de la France. Dans les théâtres, dans les salles de danse, dans les granges, partout où on l'appelle, il parle aux foules de la liberté et de l'Évangile de Jésus-Christ. Une feuille hebdomadaire, le *Signal*, dont il est le directeur, sert d'organe à ce mouvement religieux.

Voici un aperçu de la brochure de M. Réveillaud : *La question religieuse et la solution protestante.*

L'évolution de l'humanité s'accomplit autour de trois grandes questions, auxquelles on peut rattacher toutes les autres : La question sociale, la question politique, la question religieuse.

Les deux premières sont tranchées, ou peu s'en faut.

La question religieuse se pose. Il serait mieux de dire qu'elle se dresse. Deux partis sont en présence, qui la résolvent d'une manière absolument opposée : les cléricaux, champions du *Syllabus*, et les libéraux, qui prétendent s'en tenir à la libre pensée.

Le cléralisme est un danger pour la société, pour l'individu, pour la famille, pour la patrie.

Oui, dira-t-on, le cléralisme est l'ennemi que vous venez de dépeindre. Mais qu'est-il besoin, pour le combattre, de se rallier sous un autre étendard religieux ? Ne saurait-on se contenter d'une bonne et saine philosophie ?

Non ; car si cela était suffisant, le cléralisme serait depuis longtemps terrassé. Il y a quatre-vingts ans que la raison humaine recevait sous la Révolution française la consécration de l'apothéose. On fermait les églises, on ouvrait les écoles. La bourgeoisie française, il y a cinquante ans, s'honorait d'être libérale, incrédule, voltairienne ou tout au moins gallicane. Que les temps sont changés ! Comme on se piquait jadis d'être voltairien, on se targue aujourd'hui d'être dévot, pratiquant. On met — même quand on a soi-même un fonds d'incrédulité — son fils chez les "bons pères." Le bon ton le veut ainsi.

Il y a peut-être eu, à cette recrudescence du cléralisme, des raisons politiques, mais il y a eu surtout et à coup sûr des raisons morales. Disons le mot : la bourgeoisie a eu peur, dans l'ordre politique, de la démocratie, — dans l'ordre moral, de l'athéisme sous ses diverses formes (matérialisme, panthéisme, positivisme...).

Or, quoi qu'on fasse, l'humanité ne sera jamais matérialiste ni athée. Notre espèce a des besoins de foi, de religion, de culte. "L'homme ne vit pas seulement de pain," *non in solo pane vivit homo* (Matt. 4. 4) ; il vit aussi d'idéal, de justice, de charité, de liberté, de foi.

Penser à édifier de toutes pièces une religion nouvelle, et sur une autre base que le christianisme, serait folie. Mieux vaut

réformer la religion existante et revenir à l'Évangile. " Jésus a planté si haut son étendard au-dessus des horizons humains, que l'humanité tout entière peut tenir sous ses plis. Et si l'ombre de sa croix en couvrant le monde n'y faisait germer que des vertus, y développait une loi d'amour et de fraternité, qui ne s'honorerait d'être chrétien ? "

Acceptons le refuge que nous offre le protestantisme. " La religion des protestants est la religion chrétienne réformée : réformée, c'est-à-dire débarrassée des abus, des inventions, des pratiques scandaleuses qui ont été successivement introduits dans le christianisme, depuis le temps de la primitive Eglise ; réformée, c'est-à-dire revenant aux sources les plus pures et les plus vives du christianisme, à la seule doctrine de son fondateur Jésus-Christ et aux seuls enseignements des Apôtres, à nous transmis par les Ecritures. " Elle supprime les intermédiaires entre Dieu et l'homme ; elle nous met directement en présence de l'Esprit et de sa grâce ; elle ne nous fait point mystère du livre où elle a pris elle-même ses inspirations ; elle nous met l'Évangile entre les mains et nous invite à y chercher la raison de notre foi.

L'auteur examine ensuite un certain nombre d'objections, celle-ci, par exemple : On ne doit pas quitter la religion de ses pères, et conclut que ce n'est pas une folie de supposer que la France puisse changer de religion.

III.—AUTRES ADHÉRENTS AU PRO^{TE}STANTISME, MM. RENOUVIER
ET PILLON, JULES FAVRE, EMILE DE LAVELEYE ET
FRÈRE-ORBAN.

" Il y a du protestantisme dans l'air, " disait naguère un éminent journaliste français. Les faits justifient cette assertion.

Au moment où paraissait la brochure de M. Réveillaud, les directeurs de la *Critique philosophique*, MM. Renouvier et Pillon, bien connus dans le monde savant, faisaient aussi à Avignon, l'ancienne ville des papes, profession publique de protestantisme. Ils ont depuis lors ajouté à leur *Revue* un supplément, la *Critique religieuse*, destiné à propager par une discussion sincère et approfondie le nouveau mouvement religieux.

“ Jésus a
mains, que
l'ombre de
des vertus,
l'honorerait

A la même époque paraissait dans le *Dix-neuvième siècle*, grand journal quotidien, sous la signature de M. Francisque Sarcey, un article dans lequel tous les vrais amis de leur pays étaient invités à se faire inscrire officiellement sur les registres de l'Eglise protestante.

isme. “ La
mée : réfor-
s, des pra-
uits dans le
; réformée,
plus vives
leur Jésus-

Au mois de mai 1877, on lisait dans l'*Eglise libre* la nouvelle suivante : “ M. Turquet, membre républicain de la Chambre des Députés pour le département de l'Aisne (aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat au ministère des Beaux-Arts) s'est uni à l'Eglise protestante avec sa famille. Nous apprenons que son exemple va être suivi par tout un village.” Ajoutons qu'aux élections suivantes M. Turquet a été réélu à une majorité plus forte que celle qu'il avait obtenue précédemment.

s transmis
entre Dieu
le l'Esprit
re où elle
ngile entre
foi.

En Belgique, le comte Goblet d'Alviella, le publiciste M. Emile de Laveleye, le premier ministre lui-même M. Frère-Orban ont publiquement adhéré au nouveau mouvement religieux.

objections,
on de ses
er que la

M. Jules Favre, l'homme d'Etat qui eut la douleur de discuter avec M. Thiers contre M. de Bismark les conditions de la paix, en 1870, s'était aussi rattaché au culte protestant. Il assistait régulièrement aux services religieux dans le temple de Versailles, et il a voulu que le pasteur, M. Passa, prononçât sur sa tombe les dernières prières.

NOUVIER
T

Nous avons cité les noms de quelques hommes éminents. Nous pourrions grossir cette liste. Mais c'est surtout parmi les paysans et les ouvriers des grandes villes que le mouvement religieux s'est propagé.

IV.—L'ŒUVRE DES CONFÉRENCES.

e un émi-
tion.
laud, les
et Pillon,
Avignon,
antisme.
Critique
t appro-

Les faits en cette matière sont plus éloquents que les discours. Pénétrés du sentiment de leur devoir, les chrétiens réformés ou évangéliques de France envoient, partout où on les appelle, des conférenciers qui traitent les questions du jour au point de vue religieux. Entravés dans leurs efforts par le gouvernement réactionnaire et clérical du 16 mai, ils jouissent aujourd'hui d'une liberté à peu près complète. On va voir comme ils savent en profiter. Nous nous bornerons à indiquer quelques faits mentionnés par le Trente-quatrième Rapport de la *Société centrale*

d'évangélisation, par le *Signal* et par le *Christianisme au XIX^e siècle* (1880-1881).

Il y a quelques années, dit le rapporteur, vous n'auriez pas trouvé une seule communauté protestante entre Versailles et Brest. Successivement, la Société centrale a pris possession de Chartres, du Mans et de Rennes.... Ces trois postes ont été reconnus par l'État. — M. de Somerville a fait à Rennes des conférences dont la dernière avait attiré 1,800 personnes. — Dans la Normandie, à Evreux, à Bernay, à la Haye-du-Puits, à Carentan, à Octeville, au Tréport, etc., les progrès de l'Évangile sont remarquables. Il en est de même dans toute la région du Nord. Partout on constate que les masses profondes de notre pays ne sont pas attachées de cœur à la religion dominante. La presse, la littérature, les élections, tout l'atteste. Le Père Didon lui-même s'écriait, il y a quelques jours à peine, en parlant du catholicisme et du clergé : " Les classes ouvrières ne nous aiment pas ; à vrai dire, elles ne nous connaissent pas. Nous n'allons pas à elles, elles ne viennent pas à nous, et vous, riches, vous aussi, vous échappez à notre action." Ah! lui répondrons-nous, vous voulez voir les ouvriers des faubourgs accueillir avec empressement et cordialité le messager de la Bonne Nouvelle, eh bien! assistez à cet entretien de l'ouvrier de Belleville demandant à M. MacAll des conférences évangéliques; pénétrez dans les vingt-cinq locaux où l'œuvre inaugurée à Belleville se continue avec de sérieux succès. Venez à Marseille, à Lyon, à Boulogne, interrogez les agents de la Société centrale, ceux de nos autres sociétés d'évangélisation, demandez aux conférenciers de la mission intérieure leur sentiment, le voici : " partout, oui partout, depuis le plus humble hameau jusqu'aux plus grandes villes, on peut annoncer avec succès l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ " (p. 39).

Ecoutez M. Bourgeois, licencié ès Lettres, docteur en droit, ancien catholique et pasteur au Creuzot : " Je viens de faire une tournée d'évangélisation avec M. Elie Vernier.... Dans chaque maison, on appelait les voisins pour nous entendre parler de l'Évangile et nos paroles étaient reçues avec une véritable avidité. A *Epinac*, le maire a mis à notre disposition une salle de la mairie," (p. 40).

Ecoutez l'agent de *Maubeuge* : " Un mouvement général se produit en faveur du protestantisme. Chaque dimanche je re-

marque dans mon auditoire des étrangers à notre culte, et plusieurs ont demandé à être reçus dans notre Eglise." (Id.)

Dans l'*Est* et dans le *Midi*, les mêmes sympathies se manifestent. Les évangélistes, les conférenciers, ont toujours de nombreux auditoires, à *Ervy*, à *Chessy*, à *Vosnon*, à *Eaux-Puiseaux*, à *Auxon*, à *Neuville*. "Le 14 mars, à *Neuville*, 200 personnes, dont 50 femmes (sur 500 habitants) assistent à la réunion, malgré les efforts du curé qui a convoqué ce même soir chez lui, par cartes personnelles, une réunion spéciale. Personne ou à peu près n'a répondu à l'invitation du curé, et même son *chantre* est assis à côté du pasteur. Une estrade a été préparée où prennent place les notables de l'endroit, un capitaine en retraite... Grande attention, vive sympathie... On prie M. Russier de revenir." — Le 15 mars, à *Aix-en-Othe*, 350 auditeurs. Une famille le prie de baptiser ses trois enfants. Et ainsi de suite dans plus de 20 localités différentes. — Dans l'*Ain*, où n'existait qu'une église protestante, il y a quelques années, l'Évangile est prêché dans 30 communes. — Le village de *Concorès*, dans le Lot, a passé presque tout entier au protestantisme. — A *Saint-Just*, en Picardie, après des conférences faites par MM. Réveillaud, de Pressensé, ancien député à l'Assemblée nationale, et M. Dhombres, pasteur à Paris, il s'est fondé une Eglise des plus encourageantes.

A *Verneuil*, M. Réveillaud a donné deux conférences qui ont réuni l'une 1200, l'autre 1500 personnes, dont un tiers de femmes... Ces conférences, qui ont été très applaudies, ont produit une telle impression que le Conseil municipal demande un pasteur et est disposé à donner une ancienne église... Verneuil possédait autrefois sept églises consacrées au culte catholique, il n'en reste plus que deux aujourd'hui, et il est de notoriété publique qu'une seule suffirait à la population... Une pétition se signe en ce moment pour obtenir un pasteur et un temple protestant, et cette pétition se trouve déjà couverte de plus de 200 signatures. (*Le Signal*, 16 avril 1881; *Le Christianisme au XIX^e siècle*, 1^{er} avril 1881).

On lit dans la *Vérité* d'Épernay (feuille qui n'est pas protestante): "La conférence faite samedi dernier (fin de mars 1881) par M. Réveillaud a eu un réel, un immense succès... M. R. a montré d'une manière saisissante les obstacles que le cléricalisme oppose au développement de nos institutions et de notre race elle-même. Il a mis en regard de notre état stationnaire le for-

midable accroissement des nations protestantes. Il a conclu que le protestantisme est la religion naturelle de la démocratie. Cette feuille, qui estime à sept cents le nombre des auditeurs, exprime le désir qu'a le public d'entendre encore une fois M. Réveillaud.

La *Société centrale* occupe à elle seule en ce moment 325 postes d'évangélisation, et on la sollicite tous les jours d'envoyer des évangélistes, des colporteurs et des instituteurs, "car la moisson est mûre."

Et nous ne parlons pas des autres sociétés, telles que la *Société évangélique*, la *Mission intérieure*, dont les agents, sur divers points du territoire, sont accueillis avec joie. Nous ne pouvons pas non plus parler longuement de M. MacAll, pasteur anglais qui se trouvant à Paris en 1871, crut devoir se rendre au désir exprimé par un ouvrier de Belleville: "Oh! enseignez-nous votre religion," — et dont l'œuvre d'évangélisation a été couronnée d'un succès si extraordinaire parmi les ouvriers de cette grande ville.

Voici, — car il faut nous borner, — ce qu'a fait le consistoire de Bourges, depuis 1853, époque de sa fondation. "Nous avons, dit le président M. Clavel, deux pasteurs, l'un à Bourges, l'autre à Sancerre; il va y en avoir huit. Sous peu, il en faudra un à Limanton (village amené à l'Évangile par le moyen d'un Français converti à Montréal) et un à Vichy, ce qui portera à dix le nombre de nos postes d'évangélisation," Et à tous ces lieux de culte, se rattachent des écoles évangéliques.

Les grands journaux de la capitale gardent le silence sur ces faits; ou ils en méconnaissent l'importance, ou ils ne se soucient pas de leur donner l'encouragement d'une vaste publicité. Mais les feuilles locales parlent avec éloge et souvent avec sympathie des conférences et des conférenciers évangéliques. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec un homme d'État que dans quarante ans la grande majorité des Français pourrait bien avoir embrassé la foi réformée; il est certain néanmoins que le mouvement religieux s'accélère tous les jours.

Les Canadiens-Français ne voudront-ils pas suivre l'exemple de leur mère-patrie? Ne voudront-ils pas chercher dans l'Évangile seul, en dehors des traditions humaines et romaines, la satisfaction de leurs besoins religieux? Ne jugeront-ils pas du moins qu'il vaut la peine d'étudier la parole de Dieu et de comparer ses enseignements aux enseignements de leur Église?

C'est aux hommes sérieux, réfléchis, éclairés que nous faisons appel. C'est pour eux que nous avons écrit, à l'aide d'une brochure due à la plume d'un docteur célèbre des Etats-Unis, cette page trop peu connue de l'histoire contemporaine française. Il en est beaucoup parmi eux qui ont répudié, comme MM. Paul Bouchard, E. Réveillaud et Jules Favre, les doctrines du cléricalisme. Puissent-ils sentir, à l'exemple de ces hommes distingués, que la libre-pensée ne répond pas aux aspirations les plus élevées de l'âme humaine, qu'elle ne communique pas à la volonté une force suffisante pour triompher du mal, qu'elle n'assure pas de consolation efficace contre les frayeurs de la mort et la perspective du jugement dernier. — Enfin, à ceux qui conservent la foi de leur enfance nous adressons la parole qu'entendit St Augustin dans le jardin d'Alipe: *tolle, lege*, prenez et lisez; lisez l'Evangile avec attention, sous l'empire du sentiment de votre responsabilité personnelle devant Dieu; lisez, jugez et concluez.

DE L'AVENIR
DES
PEUPLES CATHOLIQUES

ÉTUDE D'ÉCONOMIE SOCIALE.

I

On parle beaucoup aujourd'hui de la décadence des races latines. Elles déclinent rapidement, dit-on, et l'avenir appartient à la race germanique ainsi qu'à la race slave.

Je ne crois pas que les latins soient condamnés au déclin en raison du sang qui coule dans leurs veines, c'est-à-dire par suite d'une cause fatale, fatale car un peuple ne peut changer de nature, ni modifier sa constitution physique ; mais ce qui semble résulter de l'histoire et surtout des événements contemporains, c'est que les peuples catholiques progressent beaucoup moins vite que les nations qui ont cessé de l'être et que, relativement à ces dernières, ils paraissent reculer. Le fait est si apparent que les évêques mêmes et leur organe en France, l'*Univers*, en font un texte de reproches aux catholiques infidèles.

Différents motifs m'empêchent d'attribuer ce fait, qu'on ne peut nier, à des influences de race.

Certes, la destinée des nations dépend en partie de leur constitution physique. Si même on remonte à l'origine, on ne trouve que deux causes qui puissent expliquer les destinées différentes des divers peuples : la race et le milieu ; la constitution de l'homme d'une part et, d'autre part, l'influence de la nature extérieure, le climat, la situation géographique, les produits du sol, l'aspect des lieux, la nourriture. Mais actuellement, quand il s'agit de nations qui ont un sang aussi mélangé que les peuples européens et qui, d'ailleurs, descendent d'une souche commune,

il est très-difficile de rattacher, avec une certitude quelque peu scientifique, les faits sociaux à l'action de la race.

Les Anglais s'entendent mieux que les Français à pratiquer le régime parlementaire et les libertés politiques. Est-ce l'influence du sang ? Je ne le pense pas, car jusque vers le XVI^e siècle la France, l'Espagne et l'Italie avaient des libertés provinciales très semblables aux libertés anglaises. La seule différence notable était que celles-ci avaient un régime centralisé et pour organe un parlement unique qui se montra assez fort pour tenir tête à la royauté. La conquête normande ayant unifié l'Angleterre, un parlement unitaire put se constituer, et la royauté étant très forte, la noblesse et les communes s'unirent pour la combattre, tandis qu'ailleurs elles furent constamment en lutte.

Les destinées de la France et de l'Angleterre ne deviennent entièrement différentes qu'à partir du XVI^e siècle, quand les puritains eurent vaincu les Stuarts, et que Louis XIV, en expulsant les réformés de France, eut extirpé les derniers restes de l'autonomie locale et les seuls éléments de résistance sérieuse qui pussent s'opposer au despotisme.

Quand on voit les protestants latins l'emporter sur des populations germaniques, mais catholiques ; quand, dans un même pays et dans un même groupe, de même langue et de même origine, on constate que les réformés progressent plus vite et plus régulièrement que les catholiques, il est difficile de ne pas attribuer la supériorité des uns sur les autres au culte qu'ils professent.

On a trop souvent apporté dans l'étude de ces questions des passions de secte ou des préjugés anti-religieux. Il est temps d'y appliquer la méthode d'observation et l'impartialité scientifique du physiologiste et du naturaliste. De la simple constatation des faits résulteront des conclusions irréfragables.

Il est admis que les Ecossais et les Irlandais sont de même origine. Les uns et les autres ont été soumis aux Anglais. Jusqu'au XVI^e siècle, l'Irlande était bien plus civilisée que l'Ecosse. La verte Erin était, pendant le premier moyen âge, un foyer de civilisation, quand l'Ecosse était encore un repaire de barbares.

Depuis que les Ecossais ont adopté la Réforme, ils ont devancé même les Anglais. Le climat et la nature du sol s'opposent à ce que l'Ecosse soit aussi riche que l'Angleterre ; mais Macaulay

constate que, depuis le XVII^e siècle, les Ecossois l'emportent sur les Anglais dans tous les genres. L'Irlande, au contraire, dévouée à l'ultramontanisme, est pauvre, misérable, agitée par l'esprit de rébellion, et semble incapable de se relever par ses propres forces.

Quel contraste, même en Irlande, entre le Connaught, exclusivement catholique, et l'Ulster, où domine le protestantisme !

L'Ulster est enrichi par l'industrie, le Connaught présente l'image des dernières extrémités de la misère humaine !

Je m'interdis d'établir une comparaison entre les Etats-Unis et les Etats de l'Amérique du Sud, ou entre les nations du Nord et celles du Midi de l'Europe. On pourrait expliquer les différences que l'on constate par le climat ou par la race. Mais allons en Suisse et comparons la situation des cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève (surtout avant l'immigration récente des catholiques savoyards) à celle de Lucerne, du Haut Valais et des cantons forestiers. Les premiers l'emportent extraordinairement sur les seconds, sous le rapport de l'instruction, de la littérature, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce, de la richesse, de la propreté, en un mot, de la civilisation sous tous ses aspects et dans toutes les acceptions.

Les premiers sont latins, mais protestants ; les seconds germains, mais soumis à Rome. C'est donc le culte et non la race qui est la cause de la supériorité de ceux-là.

Transportons-nous maintenant dans un même canton, celui d'Appenzell, habité tout entier par une population germanique entièrement identique. Entre les Rhodes intérieures catholiques et les Rhodes extérieures protestantes, on constate exactement le même contraste qu'entre les habitants de Neuchâtel et ceux du canton de Lucerne ou d'Uri. D'un côté, l'instruction, l'activité, l'industrie, des relations avec le monde extérieur et, par suite, la richesse. De l'autre côté, l'inertie, la routine, l'ignorance, la pauvreté.¹

1. Ecoutez M. Hepworth Dixon, dont certes aucun préjugé de secte n'influence le jugement. Voici ce qu'il dit dans son livre récent sur la Suisse :

“ Comparez, dit-il, un canton protestant à un canton catholique, Appenzell, Rhodes extérieures, par exemple, à Rhodes intérieures, et prononcez vous-même, en toute connaissance de cause.

“ Il y a autant de différence entre ces deux demi-cantons qu'entre le canton de Berne et celui du Valais. Dans la partie basse du pays, les villages sont construits en bois, il est vrai, mais le tout est coquet et propre. Une fontaine, d'où partent de charmants ruisseaux, occupe le centre du village. Tout auprès se

Partout où dans un même pays les deux cultes sont en présence, les protestants sont plus actifs, plus industriels, plus économes et, par suite, plus riches que les catholiques.

“ Aux Etats-Unis, dit Tocqueville, la plupart des catholiques sont pauvres.”

Au Canada, les grandes affaires, les industries, le commerce, les principales boutiques dans les villes sont aux mains des protestants.

M. Audiganne, dans ses remarquables études sur *les populations ouvrières de la France*, remarque la supériorité des protestants dans l'industrie, et son témoignage est d'autant moins suspect qu'il n'attribue pas cette supériorité au protestantisme. “ La majorité des ouvriers nîmois, dit-il, notamment les taffetassiers, sont catholiques, tandis que les chefs d'industrie et du commerce, les capitalistes, en un mot, appartiennent en général à la religion réformée.”

“ Quand une même famille s'est divisée en deux branches, l'une restée dans le giron de la croyance de ses pères, l'autre enrôlée sous l'étendard des doctrines nouvelles, on remarque presque toujours, d'un côté, une gêne progressive et, de l'autre, une richesse croissante.” — “ A Mazamet, l'Elbœuf du Midi de

trouvent l'Eglise, la maison commune et l'école primaire. Chaque cottage est entouré d'un jardin. Des plantes grimpantes revêtent tous les murs et couvrent presque tous les toits. On entend, de toutes parts, le bruit des métiers à tisser ; les gamins chantent en se rendant à l'école. Les rues sont propres, les marchés bien approvisionnés, tous les gens que vous rencontrez bien vêtus. Dans la montagne, au contraire, pauvreté et désolation partout. On rencontre peu de villageois. Les paysans vivent dans des huttes, dispersés çà et là : au rez-de-chaussée, des étables pour les porcs et les bestiaux ; au-dessus, des chambres à coucher, tout comme en Biscaye et en Navarre. Ces huttes sont certainement solides, mais aucun goût n'a présidé à leur grossière construction.

“ Chaque berger vit à part ; il ne rencontre ses concitoyens qu'à la messe, au pugilat ou au cabaret. Chacun sait lire et écrire, car ils sont suisses et assujettis aux lois cantonales mais ils ne connaissent ni livres ni journaux ; à peine rencontre-t-on quelque vie des saints, quelques feuilles populaires, quelques recueils de remèdes de bonnes femmes, au lieu de nouvelles fraîches et excitantes.

“ Le demi-canton protestant devient chaque jour plus riche et plus peuplé ; le demi-canton catholique croupit dans la pauvreté et la faiblesse. Et rien d'étonnant à cela, car le premier reçoit tous les étrangers, quelle que soit leur religion, accueille avec joie toutes les idées nouvelles et adopte sans retard toutes les améliorations apportées au métier à tisser, source de sa richesse ; le second, au contraire, ferme ses portes à tout le monde, aux protestants de tous les pays et aux catholiques qui ne sont pas nés dans le canton ; il conserve ses jeux antiques et son vieux costume, il exécute ses travaux rustiques tout comme au moyen âge, il célèbre ses jours de fête et ses luttes au pugilat ; il se nourrit de pain de seigle grossier et de petit lait ; il dédaigne souverainement, enfin, l'industrie qui enrichit son voisin.”

la France, dit encore M. Audiganne, tous les chefs d'industrie, excepté un, sont protestants, tandis que la grande majorité des ouvriers est catholique. Il y a moins d'instruction parmi ces derniers que parmi les familles laborieuses de la classe protestante."

Avant la Révocation de l'édit de Nantes, les réformés l'emportaient dans toutes les branches du travail, et les catholiques, qui ne pouvaient soutenir la concurrence, leur firent défendre, à partir de 1662, par plusieurs édits successifs, l'exercice de différentes industries où ils excellaient. Après leur expulsion de France, les protestants apportèrent en Angleterre, en Prusse, en Hollande leur esprit d'entreprise et d'économie; ils enrichissaient le district où ils se fixaient. C'est à des Latins réformés que les Germains doivent en partie leurs progrès. Les réfugiés de la Révocation ont introduit en Angleterre différentes industries, entre autres, celle de la soie, et ce sont les disciples de Calvin qui ont civilisé l'Ecosse.

Comparez la cote à la Bourse des fonds publics des Etats protestants et des Etats catholiques, la différence est grande. Le 3 p. c. anglais dépasse 92, le 3 p. c. français flotte vers 60¹. La rente de la Hollande, de la Prusse, du Danemark, de la Suède, est au moins au pair; celle de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal est moins élevée d'un tiers ou même de moitié.

Aujourd'hui, dans toute l'Allemagne, le commerce des œuvres de l'esprit, livres, revues, cartes, journaux, est presque entièrement aux mains des juifs et des protestants.

En présence de tous ces faits concordants, il est difficile de ne pas admettre que c'est le culte et non le sang qui est la cause de la prospérité extraordinaire de certains peuples.

La Réforme a communiqué aux pays qui l'ont adoptée une force dont l'histoire peut à peine se rendre compte. Voyez les Pays-Bas: — deux millions d'hommes sur un sol moitié sable et moitié marais; — ils résistent à l'Espagne qui tenait l'Europe dans ses mains et, à peine affranchis du joug Castillan, ils couvrent toutes les mers de leur pavillon, marchent à la tête du monde intellectuel, possèdent autant de navires que tout le reste du continent ensemble, se font l'âme de toutes les grandes coalitions européennes, tiennent tête à l'Angleterre et à la France,

1. Aujourd'hui il est à 83. (Note de l'éditeur).

alliés
rale
et do
si pu
ques

I
ense

sur l

l'on

giste

Aujc

natic

deux

qu'e

Dilk

dans

vert

du s

plus

I

appa

schic

I

ne c

mot

Ron

pass

Est-

qui

plai

au m

frapp

appa

prote

villas

la Cl

le né

chats

alliées contre eux, offrent aux Etats-Unis le type de l'union fédérale qui permet l'accroissement indéfini de la grande république et donnent l'exemple des combinaisons financières qui contribuent si puissamment au développement actuel de la richesse : les banques d'émission et les sociétés par actions.

La Suède, — un million d'hommes sur une terre granitique, ensevelie sous les neiges pendant six mois de l'année, — intervient sur le continent, sous Gustave-Adolphe, avec la puissance que l'on sait, bat l'Autriche par les mains de ses merveilleux stratèges Wrangell, Torstenson et Banner, et sauve la Réforme. Aujourd'hui, l'Angleterre est la Reine des mers, la première des nations industrielles et commerciales ; elle gouverne, en Asie, deux cents millions d'hommes et envahit le globe par les essaims qu'elle y lance. Il faut voir dans le beau livre de sir Charles Dilke, *Greater Britain*, le tableau de la puissance anglo-saxonne dans le monde entier. Les Etats-Unis croissent avec une rapidité vertigineuse. Ils comptent 42 millions d'habitants. Vers la fin du siècle, ils en auront 100 millions. Ils sont déjà le peuple le plus riche et le plus puissant du globe.

Dans deux siècles, l'Amérique, l'Australie et l'Afrique australe appartiendront aux Anglo-Saxons hérétiques et l'Asie aux Slaves schismatiques.

Les peuples soumis à Rome semblent frappés de stérilité ; ils ne colonisent plus¹, ils n'ont aucune puissance d'expansion. Le mot employé par M. Thiers pour peindre leur capitale religieuse, Rome, *viduitas et sterilitas*, pourrait s'appliquer aussi à eux. Leur passé est brillant, mais le présent est sombre et l'avenir inquiétant. Est-il une situation plus triste que celle de l'Espagne ? La France, qui a rendu de si grands services au monde, est aussi bien à plaindre, non parce qu'elle a été vaincue sur les champs de

1. Voici un exemple pris au hasard.

Le comte de Beauvoir arrive à Canton. Il y voit un flot, Sha-Myen, situé au milieu de la rivière et cédé à la France et à l'Angleterre. Le voyageur est frappé du contraste que présentent la partie cédée à l'Angleterre et celle qui appartient à la France :

“ En six ans (1867) il y a là déjà une petite bourgade anglaise, une église protestante, un *cricket ground*, un terrain d'entraînement pour les courses, des villas spacieuses et des *godowns* magnifiques pour les grandes maisons théifères de la Chine. Un sentier sépare le territoire britannique du territoire français. Sur le nôtre, il y a des touffes d'arbres incultes, des ordures, des chiens errants, des chats, des taupes, mais pas une maison.”

(*Voyage autour du monde*, t. II, p. 427.)

bataille — des revers militaires peuvent se réparer — mais parce qu'elle semble destinée à être ballottée sans cesse entre le despotisme et l'anarchie. Aujourd'hui encore, à l'instant où, pour se relever, elle aurait besoin de l'accord de tous ses enfants, les partis extrêmes se disputent la prééminence, au risque de déchaîner encore une fois la guerre civile. C'est l'ultramontanisme qui est la cause des malheurs de la France ; c'est lui qui a affaibli le pays par cette action délétère que nous analyserons plus loin. C'est lui qui, par l'impératrice Eugénie, organe du parti clérical, a fait entreprendre l'expédition du Mexique, pour relever les nations catholiques en Amérique, et la guerre de Prusse, pour mettre obstacle au progrès des Etats protestants en Europe¹.

L'Italie et la Belgique paraissent plus heureuses que la France et que l'Espagne ; mais la liberté est-elle définitivement établie dans ces deux pays ? De bons esprits en doutent. Récemment, un journaliste de Rome, publiait un remarquable travail sur la situation de l'Italie, sous ce titre significatif : *l'Italia nera*. Les peuples soumis au Pape sont morts déjà ou meurent, s'écrie l'auteur avec épouvante. *I popoli di religione papale o sono già morti o vanno morendi*. "Si l'Italie, ajoute-t-il, paraît moins malade, c'est parce que le clergé, attendant la restauration du Pape d'une intervention autrichienne d'abord, et aujourd'hui d'une intervention française, n'a pas encore attaqué la liberté et la constitution comme force intérieure. Dans les élections, le parti clérical s'est abstenu ; mais cela changera. Déjà il est descendu dans l'arène à Naples, à Rome, à Bologne. L'Eglise couvre le pays d'associations inspirées par les jésuites, et les congrégations s'emparent de la nouvelle génération qu'elles élèvent dans la haine de l'Italie et de ses institutions." Cette appréciation est juste. L'Italie est aujourd'hui dans la situation où s'est trouvée la France après 1789, et la Belgique après 1830 ; le souffle de la liberté emporte la nation entière, même le clergé. Le patriotisme, l'espoir d'un brillant avenir, l'enthousiasme du progrès enflamment tous les cœurs et font oublier les dissidences ; mais bientôt éclatera l'incompatibilité entre la civilisation moderne et les idées romaines. Le clergé, les jésuites surtout, soumis à la voix de Rome, se met-

¹ L'impératrice disait en juillet 1870 : *Ceci est ma guerre*. C'est elle qui, dans le Conseil suprême de Saint-Cloud, a fait décider la guerre, dont l'empereur voyait clairement le péril. C'est là un fait désormais acquis à l'histoire.

tent déjà à l'œuvre pour miner l'édifice des libertés politiques à peine assis sur le sol. C'est exactement ce qui s'est passé en Belgique depuis 1840.

Récemment, l'un des auteurs de la Constitution belge, et le plus éminent peut-être, me disait, l'âme remplie de tristesse : " Nous avons cru que, pour fonder la liberté, il suffisait de la proclamer, en séparant l'Eglise de l'Etat. Je commence à croire que nous nous sommes trompés. L'Eglise, s'appuyant sur les campagnes, veut imposer son pouvoir absolu. Les grandes villes acquises aux idées modernes ne se laisseront pas asservir sans chercher à se défendre. Nous dérivons vers une guerre civile, comme en France. Nous sommes déjà dans une situation révolutionnaire. L'avenir me paraît gros de troubles." Les dernières élections ont commencé à faire apparaître le danger. Les élections pour les Chambres ont fortifié le parti clérical, tandis que celles pour les communes ont donné le pouvoir aux libéraux dans toutes les grandes villes. Ainsi l'antagonisme entre les villes et les campagnes, une des causes de la guerre civile en France, se montre aussi en Belgique. Tant que le gouvernement sera aux mains d'hommes prudents plus disposés à servir le pays qu'à obéir aux évêques, des désordres graves ne sont pas à craindre. Mais si les fanatiques, qui acceptent ouvertement le *Syllabus* comme programme politique, devaient arriver au pouvoir, des chocs terribles s'ensuivraient. Récemment ils ont failli déchaîner sur nous la guerre civile et l'invasion étrangère.

Les pays catholiques, des deux côtés de l'Atlantique, sont donc en proie à des luttes intestines qui consomment leurs forces ou tout au moins qui les empêchent d'avancer aussi régulièrement et aussi rapidement que les peuples protestants.

Il y a deux siècles, la suprématie appartenait sans conteste aux Etats catholiques. Les autres n'étaient que des puissances de second ordre. Aujourd'hui, mettez d'un côté la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique du sud, et de l'autre côté, la Russie, l'empire d'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique du nord, évidemment la prédominance a passé aux hérétiques et aux schismatiques. M. Lévassier lisait naguère à l'Institut un curieux travail, où il montre que la France, en 1700, représentait, à elle seule, 31 p. c. ou le tiers de la force des cinq grandes puissances réunies, tandis qu'aujourd'hui, en comptant en Europe, six

grandes puissances, elle ne possède plus que 15 p. c. ou le sixième du total de leur force¹.

Pour tout homme qui veut interroger les faits sans parti pris, il demeure donc établi que la Réforme est plus favorable que le Catholicisme au développement des nations. Il faut maintenant trouver les causes de ce fait. Je crois qu'il n'est pas difficile de les indiquer.

II

Il est aujourd'hui admis par tout le monde que la diffusion des lumières est la première condition du progrès. Le travail est d'autant plus productif qu'il est dirigé avec plus d'intelligence. L'application de la science, sous toutes ses formes à la production, voilà ce qui fait la richesse de l'homme civilisé. L'affreux dénûment du sauvage provient de son ignorance. Le progrès économique sera donc en proportion des découvertes scientifiques appliquées à l'industrie.

L'instruction, généralement répandue, est aussi indispensable à la pratique des libertés constitutionnelles. Là où les pouvoirs émanent de l'élection, il faut que les électeurs aient assez de lumières pour bien choisir leurs représentants, sinon le pays est mal gouverné ; il tombe de faute en faute et marche à sa ruine. Dans un Etat despotique, l'instruction est utile ; elle n'est pas indispensable. Dans un grand Etat libre, ou qui veut l'être, elle est de nécessité absolue, sous peine de déclin par inertie ou par désordre. L'instruction est donc la base de la liberté et de la prospérité des peuples. Or, jusqu'à présent, les Etats protestants sont seuls parvenus à assurer l'instruction à tous. Les Etats catholiques ont beau décréter l'instruction obligatoire, comme l'Italie, ou dépenser beaucoup d'argent pour cet objet, comme la Belgique, ils ne parviennent pas à dissiper l'ignorance.

Sous le rapport de l'instruction élémentaire, les Etats protestants sont incomparablement plus avancés que les pays catholiques. L'Angleterre seule n'est qu'au niveau de ceux-ci, proba-

1. *Compte rendu des séances de l'Institut*, par M. Vergé, numéro de novembre 1872.—La population de la France augmentait très lentement. Dans la dernière période quinquennale, elle a diminué de 366,000, sans compter, bien entendu, la perte de l'Alsace-Lorraine.

blement parce que l'Eglise anglicane est, parmi les formes du culte réformé, celle qui se rapproche le plus de l'Eglise de Rome. Tous les pays protestants marchent en tête, sans ou presque sans ou presque sans illettrés, comme la Saxe, le Danemark, la Suède et la Prusse; les pays catholiques restent très loin en arrière avec un tiers au moins d'ignorants, comme la France et la Belgique ou, avec les trois quarts, comme l'Espagne ou le Portugal.

Voyez en Suisse : quelle différence, sous ce rapport, entre les cantons catholiques et les cantons protestants ! Les cantons purement latins mais protestants de Neuchâtel, de Vaud et de Genève sont au niveau des cantons germaniques de Zurich et de Berne, et ils sont très supérieurs à ceux du Tessin, du Valais ou de Lucerne¹. La cause de ce contraste est évidente et a été souvent signalée. Le culte réformé repose sur un livre : la Bible ; le protestant doit donc savoir lire². Aussi le premier et le dernier mot de Luther a été : Instruisez les enfants, c'est le devoir des parents et des magistrats, c'est un commandement de Dieu. Le culte catholique, au contraire, repose sur les sacrements et sur certaines pratiques, comme la confession, la messe, le sermon, qui n'exigent point la lecture. Savoir lire n'est donc pas nécessaire ; c'est plutôt un danger, car cela ébranle nécessairement le principe de l'obéissance passive sur lequel s'appuie tout l'édifice catholique : la lecture est la voie qui conduit à l'hérésie. La conséquence évidente est que le prêtre catholique sera hostile à l'instruction ou tout au moins qu'il ne fera jamais autant d'efforts pour la répandre que le ministre protestant. L'organisation de l'instruction populaire date de la Réforme. L'instruction étant très favorable à la pratique de la liberté politique et à la production de la richesse, et le protestantisme favorisant la diffusion de l'instruction, il y a là une cause manifeste de supériorité pour les Etats protestants³.

1. Pour les faits, voyez mon livre, *l'Instruction du Peuple*.

2. Pendant la guerre de 1870, on a pu constater que les soldats protestants avaient bien plus d'instruction que les catholiques. Dans les ambulances et les hôpitaux, les premiers, quand ils commençaient à se remettre de leurs blessures, demandaient des livres, les seconds un jeu de cartes.

3. M. de Candolle a établi par ces faits combien la production scientifique des peuples protestants est supérieure à celle des Etats catholiques.

Voyez son livre instructif : *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, et l'analyse de cet ouvrage par M. Charles Martins, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} février 1873.

III

Tout le monde s'accorde à dire que la force des nations dépend de leur moralité. On lit partout cette maxime, qui est presque devenue un axiome de la science politique : Quand les mœurs se corrompent, l'Etat est perdu. Or, il paraît avéré que le niveau moral est plus élevé chez les peuples protestants que chez les peuples catholiques. Les écrivains religieux le disent eux-mêmes et ils l'expliquent par le fait que les premiers restent plus fidèles que les seconds à leur religion, explication que je crois juste. Lisez les œuvres littéraires en France, assistez, dans les divers théâtres, aux pièces en vogue : l'adultère dans toutes ses variétés et sous toutes ses formes en fait toujours le fond. Les romans et les comédies qui ont eu du succès doivent être sévèrement bannis du cercle d'une famille honnête. En Angleterre, en Allemagne, il n'en est pas ainsi. Les œuvres littéraires qui ne portent point l'empreinte de l'imitation étrangère sont d'un ton et d'un style dont des oreilles chastes n'ont pas à s'alarmer.

Pour la littérature française, le mal vient de loin. Les Provençaux ayant hérité de la corruption gallo-romaine, ont chanté et rendu aimable, sous le nom de galanterie, le relâchement des mœurs et les amours irrégulières. La galanterie est devenue ainsi la note dominante de toutes les œuvres d'imagination et un des traits du caractère national. Le Roi "vert galant" est le plus populaire des souverains français. Dans les pays qui ont adopté la Réforme, l'esprit puritain a mis un frein à ce relâchement des mœurs et y a fait succéder une sévérité qui a pu paraître excessive, mais qui a donné aux hommes une trempe morale incomparable.

Dans les pays catholiques, ceux qui ont voulu combattre l'omnipotence de l'Eglise ont emprunté leurs armes non à l'Evangile mais à l'esprit de la Renaissance et au paganisme. On peut attaquer l'Eglise de deux façons, soit en montrant qu'elle s'est éloignée de la doctrine du Christ et en prêchant un christianisme plus pur et plus sévère que le sien, soit en attaquant ses dogmes

1. Voyez le livre récent de M. Potvin, *De la corruption du goût littéraire en France.*

par l'ironie et en insurgeant les seules contre ses prescriptions morales. Luther, Calvin, Knox, Zwingle ont pris le premier parti, Rabelais et Voltaire, le second. Il est clair que les uns s'appuyant sur l'Évangile doivent raffermir le sentiment moral, tandis que les seconds ne peuvent réussir qu'en le ruinant. De là vient que presque tous les auteurs qui ont travaillé à l'émancipation des esprits ont eu leur note immorale. Mettra-t-on sans appréhension entre les mains, je ne dis pas d'une jeune fille, mais même d'un jeune homme, les œuvres complètes de Rabelais, de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de Courier, de Béranger? Les auteurs qui respectent la morale et qu'on fait lire à la jeunesse, Bossuet, Fénelon, Racine, sont presque toujours dévoués à l'Église et pénétrés de doctrines absolutistes. De là vient la trempe profondément catholique de la plupart de ceux qui, en France, ne sont pas révolutionnaires.

En Angleterre et en Amérique, il en est autrement : les partisans les plus décidés de la liberté sont en même temps ceux qui professent la morale la plus sévère : les puritains et les quakers. Tandis que Bossuet formulait la théorie de l'absolutisme, Milton écrivait celle de la République, et ce sont les puritains qui ont fondé la liberté en Angleterre et aux États-Unis. D'un côté, les écrivains qui sont religieux et moraux prêchent la servitude, tandis que ceux qui veulent la liberté ne respectent ni religion, ni morale ; de l'autre côté, au contraire, les mêmes hommes défendent à la fois la religion, la morale et la liberté.

Voyez les conséquences ; comparez la vie privée des hommes qui ont fait la révolution de 1648, en Angleterre, ou qui ont fondé la république en Amérique, avec celle des hommes de la république française. Les premiers sont tous de mœurs irréprochables, d'une probité sans tache, d'une sévérité de principes presque outrée. Les seconds, sauf quelques fanatiques, comme Saint-Just et Robespierre, sont, la plupart, de mœurs très relâchées. Le plus puissant d'entre eux, le vrai représentant de la Révolution française, Mirabeau, ce grand génie, ce prodigieux orateur, se vend à la cour, écrit des livres obscènes et pousse la dépravation aux dernières limites. Mettez en regard les austères calvinistes qui ont vaincu le despotisme, fondé la liberté en Angleterre et en Amérique : quel contraste !

Edgard Quinet remarque, dans son admirable livre sur la Ré-

volution française, que les hommes de cette époque, si pleins d'enthousiasme au début, se sont vite lassés de cet effort et ont bientôt demandé ou subi le repos de la servitude sous l'Empire. Les gueux de Hollande ont lutté bien plus longtemps et ont traversé de bien autres épreuves, sans se laisser décourager. Leurs villes étaient prises d'assaut, des populations entières massacrées; ils luttèrent, eux, une poignée d'hommes, contre un adversaire qui avait à sa disposition les trésors et les forces des deux mondes. Ils n'ont éprouvé ni lassitude, ni découragement, et ils ont fini par vaincre : ils avaient la foi !

L'orgueil, le débordement de la personnalité, la vanité, ont mis aux prises les partisans de la Révolution française, dans une lutte mortelle et fratricide : ils se sont égorgés les uns les autres, au lieu de s'unir pour fonder la République. En Hollande, en Angleterre, en Amérique, par l'effet d'un certain esprit de charité, d'humilité, de support mutuel, ceux qui affranchissaient leur patrie de la tyrannie sont parvenus à s'entendre, afin de consolider leur œuvre. Pour fonder un Etat, le christianisme de Penn et de Washington est un meilleur ciment que la philosophie de Vergniaud, de Robespierre et de Mirabeau. Sans juger les deux doctrines, on peut constater les résultats qu'elles ont produits.

Quand le sentiment religieux s'affaiblit, le mobile qui porte à bien agir, le ressort de la vie morale, c'est le point d'honneur, la vanité, la recherche de l'approbation des autres hommes. Alfred de Vigny a montré cela en termes éloquents dans un chapitre de son livre : *Grandeur et servitude militaires*. Musset l'a répété dans ces vers si pleins d'énergie : " L'orgueil....

C'est ce qui reste encore d'un peu beau dans la vie."

M. Taine dit, dans ses *Notes sur l'Angleterre* : " En France, le principe moral est fondé sur le sentiment de l'honneur ; en Angleterre, sur l'idée du devoir ; or, le premier est arbitraire, sa portée est différente selon les personnes."

Dans la *France nouvelle*, Prévost-Paradol écrit ce qui suit : " Aux yeux de tout observateur clairvoyant et de bonne foi, notre pays offre aujourd'hui le spectacle, presque unique dans le monde, d'une société dans laquelle le point d'honneur est devenu la principale garantie du bon ordre et fait accomplir la plupart des

devoirs et des sacrifices, que la religion et le patriotisme ont perdu la puissance d'ordonner. Si nos lois sont généralement respectées, si le jeune soldat rejoint docilement son drapeau et lui reste fidèle, si l'agent comptable respecte la caisse publique, si le Français, enfin, s'acquitte convenablement de ses devoirs envers l'Etat et envers ses concitoyens, c'est au point d'honneur que nous en sommes surtout redevables. Ce n'est pas le respect de la loi divine, passée depuis longtemps à l'état de problème ; ce n'est pas le dévouement philosophique à un devoir incertain, et encore moins à l'être abstrait, l'Etat, bouleversé et discrédité par tant de révolutions ; c'est la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse qui maintient seule, parmi nous, un désir suffisant de bien faire." Peinture fidèle et désolante que Prévost-Paradol trace, l'âme navrée, surtout quand il ajoute : " N'avoir plus que le point d'honneur pour appui et le sentir fléchir sous sa main comme le roseau fragile dont parle l'Ecriture ! "

Lisez en France les proclamations au peuple et à l'armée : quand on veut les entraîner, exciter leur enthousiasme, on fait appel au point d'honneur ou à la vanité. Ecoutez Napoléon : " Du haut des pyramides, quarante siècles vous contemplent." Ou bien : " Soldats, rentrés dans vos foyers, vous pourrez dire : j'étais à Iéna, à Austerlitz ! " Parler de soi ou en faire parler, voilà le but et le mobile. Nelson, à Trafalgar, dit tout simplement : " Je compte que chacun fera son devoir." Dans les pièces émanant des hommes de la révolution des Pays-Bas ou de la révolution d'Amérique, on invoque l'amour de la patrie, le devoir, la loi divine. Il est clair que ces ressorts-ci sont plus sûrs que les premiers. Au fond, faire parler de soi est un avantage très creux. Dès qu'on a l'esprit assez fort pour le constater, le point d'honneur perd son efficacité comme règle de conduite. D'ailleurs, l'opinion publique peut être pervertie et, en ce cas, ce n'est pas en faveur de la vertu qu'on peut l'invoquer.

Les écrivains français ont presque tous exalté la Renaissance aux dépens de la Réforme parce que, plus large dans ses vues, elle apportait à l'humanité un affranchissement plus complet. Les faits ne leur donnent pas raison. Les pays qui ont embrassé la Réforme prennent manifestement l'avance sur ceux qui s'en sont tenus à la Renaissance. C'est que la Réforme avait en elle une force morale qui manquait à la Renaissance. Or, la force morale

est, avec la science, la source de la prospérité des nations. La Renaissance était un retour à l'antiquité, la Réforme un retour à l'Évangile. L'Évangile, étant supérieur à la tradition antique, devait donner de meilleurs fruits.

IV

La Réforme a favorisé le progrès des peuples qui l'ont adoptée, parce qu'elle leur a permis de fonder des institutions libres, tandis que le catholicisme conduit au despotisme ou à l'anarchie, et souvent, alternativement, à l'un et à l'autre. Le gouvernement naturel des peuples protestants est le gouvernement représentatif. Le gouvernement naturel des peuples catholiques semble être le gouvernement despotique. Tant qu'ils y restent soumis, ils demeurent en paix ; ils ont le régime qui leur convient ; quand ils essayent de s'en affranchir, ils tombent dans le désordre et s'affaiblissent : ils sont dans un état contraire à leur nature. C'est là ce que soutiennent le journal l'*Univers* et la *Civiltà catholica*, organes de la cour de Rome, et malheureusement les faits paraissent leur donner raison.

On s'est demandé souvent pourquoi les révolutions des Pays-Bas, d'Angleterre et d'Amérique avaient réussi, tandis que la révolution française semble avoir échoué. M. Guizot a même publié un écrit spécial pour éclaircir cette question qui contient en effet le secret de nos destinées. Je n'hésite pas à répondre : c'est parce que les premières se sont faites dans des pays protestants, la seconde dans un pays catholique. Voltaire l'avait déjà vu. Il se demande comment il se fait que les gouvernements de la France et de l'Angleterre sont devenus aussi différents que ceux du Maroc et de Venise ? "N'est-ce point, dit-il, par cette raison que, s'étant toujours plaints de la cour de Rome, les Anglais en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple plus léger l'a porté en affectant d'en rire et en dansant avec ses chaînes." Voltaire disait vrai, mais n'est-ce pas lui qui excitait le rire et qui menait la danse ?

Aujourd'hui, nous pouvons démontrer à l'évidence ce que les bons esprits commençaient seulement à entrevoir, au xviii^e siècle. L'influence décisive que les formes du culte exercent sur la politique et sur l'économie politique n'avait pas été mise en lumière.

Maintenant elle éclate au grand jour et se montre de plus en plus clairement dans les événements contemporains.

L'action que la religion exerce sur les hommes est si profonde, qu'ils sont toujours amenés à donner à l'organisation de l'Etat des formes empruntées à l'organisation religieuse. Partout où le souverain passe pour être le représentant de la divinité, la liberté ne peut s'établir, parce que le pouvoir de celui qui parle et agit au nom de Dieu est nécessairement absolu. Les ordres du ciel ne se discutent pas. Les simples mortels ne peuvent que s'incliner et obéir. Je ne connais point d'exception à cette règle. Dans les anciens empires de l'Asie, et dans ceux d'aujourd'hui, dans les Etats mahométans comme dans les pays catholiques où les rois régnaient de droit divin, le peuple a été complètement asservi. Il était libre à Athènes et à Rome, parce que ceux qui gouvernaient, élus par leurs concitoyens, ne se donnaient pas comme les représentants de la divinité. Le sacerdoce n'était pas une caste et il n'exerçait que peu d'influence dans l'Etat.

Le christianisme primitif devait singulièrement favoriser l'établissement d'institutions libres et démocratiques. Sans doute, par ses côtés ascétiques, il détachait l'homme de ses intérêts terrestres et ne le poussait point à revendiquer ses droits de citoyen. Mais en relevant et purifiant les mœurs, il le rendait plus apte à se gouverner lui-même et à vivre libre. Au sein des associations chrétiennes des premiers siècles régnait une grande égalité et tous les pouvoirs émanaient du peuple. La parole et l'opinion étaient les ressorts du gouvernement. Les primitives églises chrétiennes étaient de véritables républiques démocratiques. Aussi, quand les presbytériens, au xvi^e siècle, rétablirent l'ancienne organisation de l'Eglise, ils furent entraînés à établir dans l'Etat des institutions républicaines.

Les défenseurs et les adversaires de l'église romaine confondent, les uns non moins que les autres, le christianisme et le catholicisme. Ceux qui attaquent le christianisme lui attribuent les principes, les abus et les crimes de l'église romaine, et ceux qui défendent l'église romaine invoquent les mérites, les vertus et les bienfaits du christianisme. Erreur de part et d'autre. Le christianisme est favorable à la liberté ; le catholicisme est son ennemi mortel, c'est son chef infaillible qui l'affirme. L'histoire des institutions de l'Eglise nous montre une marche constante

vers une concentration de plus en plus grande des pouvoirs. Elle est partie de la démocratie égalitaire et représentative des premiers siècles, pour aboutir, au XIX^e siècle, par la proclamation de l'infailibilité papale, au despotisme le plus absolu qu'on puisse imaginer. République démocratique au début, elle est devenue aristocratique, quand les évêques ont étendu leur pouvoir sans perdre leur indépendance vis-à-vis des Papes; elle était encore une monarchie constitutionnelle tant que les conciles exerçaient le contrôle suprême; aujourd'hui, elle réalise l'idéal de la théocratie et de l'absolutisme. Si la société civile tend à se mouler sur la société religieuse, comme les faits le démontrent, elle doit être soumise à un gouvernement purement despotique. C'est bien ainsi que l'entendent les partisans de l'Eglise. Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, trace les conditions du gouvernement qui convient à un pays catholique. "Dieu établit les rois par ses ministres et règne par eux sur les peuples." "L'autorité royale est absolue." — "Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne." — "Il faut obéir aux princes comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent, en quelque façon, à l'indépendance divine." — "Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure." — Ainsi, logiquement, dans un pays catholique, le gouvernement doit être despotique¹, d'abord parce que tel est celui de l'Eglise qui sert de type, ensuite, parce que les rois tenant leur pouvoir directement de Dieu ou du Pape, ce pouvoir ne peut être ni limité, ni contrôlé.

1. Voici en quel pompeux et vigoureux langage Bossuet nous donne la définition de la monarchie, telle qu'elle ressort de la tradition catholique romaine, et telle qu'elle nous vient de la Rome des Césars et de la Rome des Papes.

"Il faut obéir au prince comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine. Comme en Dieu est réunie toute perfection, ainsi toute la puissance des particuliers est réunie en la personne du prince. Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant; que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Considérez le prince dans son cabinet: de là partent les ordres qui font aller de concert les magistrats et les capitaines, les provinces et les armées. C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature. Les méchants ont beau se cacher, la lumière de Dieu les suit partout. Ainsi, Dieu donne au prince de découvrir les trames les plus secrètes; il a des yeux et des mains partout; les oiseaux du ciel lui rapportent ce qui se passe. Il a même reçu de Dieu, pour l'usage des affaires, une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine. A-t-il pénétré l'intrigue, ses longs bras vont prendre ses ennemis aux extrémités du monde; ils vont les déterrer au fond des abîmes: il n'y a pas d'asile assuré contre une telle puissance." — La république américaine est le contre-pied de cet absolutisme catholique; elle est le fruit et l'image du calvinisme presbytérien.

La
primit
l'absol
caines
qu'une
rité d'
lui-mê
ganisa
logiqu
et les
la Réé
voir d
aussi
l'autre
la vol
soi-m
roi, s
convie
mieux

Lu
ils la
tent p
eux, l
souve
table
réform
tants
nemis
cette

"
siècle
là, aj
qui e
que d
"

vaie

I.
Laure

La Réforme, au contraire, étant un retour vers le christianisme primitif, engendra partout l'esprit de liberté et de résistance à l'absolutisme. Elle tendait à faire naître des institutions républicaines et constitutionnelles. Le protestant ne reconnaît en religion qu'une seule autorité, la Bible. Il ne s'incline pas devant l'autorité d'un homme comme le catholique; il examine et discute par lui-même. Les calvinistes et les presbytériens ayant rétabli l'organisation républicaine dans l'Eglise, le protestant, par une suite logique, transporta dans la société politique les mêmes principes et les mêmes habitudes. L'accusation que Lamennais adresse à la Réforme est complètement vraie. "On avait, dit-il, nié le pouvoir dans la société religieuse, il fallait nécessairement le nier aussi dans la société politique et substituer dans l'une et dans l'autre la raison et la volonté de chaque homme à la raison et à la volonté de Dieu; chacun, dès lors, ne dépendant plus que de soi-même, dut jouir d'une entière liberté, dut être son maître, son roi, son Dieu." Montesquieu dit aussi: "La religion catholique convient mieux à une monarchie, la protestante s'accommode mieux d'une république."

Luther et Calvin ne prêchent pas la résistance à la tyrannie; ils la condamnent plutôt et préconisent l'obéissance. Ils n'admettent pas non plus la pleine liberté de conscience. Mais, malgré eux, le principe de la liberté politique et religieuse et celui de la souveraineté du peuple sort logiquement de la Réforme. Incontestablement tels en ont été partout les fruits naturels. Les écrivains réformés revendiquent les droits du peuple, et là où les protestants triomphent, ils établissent des institutions libres. Leurs ennemis ne s'y sont pas trompés; ils ont signalé, comme un mal, cette connexité entre la Réforme et la liberté.

"Les réformateurs, dit un envoyé vénitien en France au xvi^e siècle, prêchent que le roi n'a pas d'autorité sur ses sujets." "Par là, ajoute-t-il, on marche vers un gouvernement semblable à celui qui existe en Suisse et vers la ruine de la constitution monarchique du royaume.¹"

"Les ministres, dit Montluc, prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plaisait au peuple;

1. Voyez pour les idées politiques de la Réforme l'ouvrage si instructif de M. Laurent, *la Révolution française*, t. I, sect. II, § 3.

d'autres prêchaient que la noblesse n'était rien plus qu'eux¹. C'est bien là, en effet, le souffle libéral et égalitaire du calvinisme. Tavannes revient souvent sur l'esprit démocratique des Huguenots. "Ce sont, dit-il, des républiques dans les Etats royaux, ayant leurs moyens, leurs gens de guerre, leurs finances séparées et voulant établir un gouvernement populaire et démocratique²." Le grand jurisconsulte Dumoulin dénonça les pasteurs protestants au Parlement en disant: "qu'ils n'ont d'autre dessein que de réduire la France en un Etat populaire et d'en faire une république comme celle de Genève, dont ils ont chassé le comte et l'évêque, et qu'ils s'efforcent pareillement d'abolir le droit d'aînesse, voulant égaler les roturiers aux nobles et les puînés aux aînés comme étant tous enfants d'Adam et égaux par le droit divin et naturel." Ce sont évidemment là les idées de la révolution française, et si la France était passée à la Réforme au xvi^e siècle, elle eût joui dès lors du *self-government* et elle les eût conservés. En 1622, Grégoire XV écrit au roi de France pour l'engager à en finir avec Genève, foyer du calvinisme et du républicanisme. En France, après la mort de Henri IV, le duc de Rohan, huguenot, voulut "faire république", en disant que le temps des rois était passé.

On a reproché à la noblesse protestante d'avoir voulu diviser la France en petits Etats républicains, comme en Suisse, et on fait un mérite à la Ligue d'avoir maintenu l'unité française. Ce que les huguenots voulaient, en effet, c'était l'autonomie locale, la décentralisation et un régime fédéral consacrant les libertés communales et provinciales. C'est encore ce que la France cherche en vain à établir et c'est la passion catholique de l'unité et de l'uniformité qui a fait échouer la révolution et qui ramène toujours le despotisme.

Calvin veut que "le ministre du saint Evangile soit élu avec consentement et approbation du peuple, les pasteurs présidant sur l'élection." C'est le régime que les calvinistes voulaient introduire en France. "En l'année 1620, dit Tavannes, leur Etat était vraiment populaire, ayant les maires des villes et les ministres toute l'autorité, de quoi ils ne font part à la noblesse de leur parti

1. *Blaise de Montluc*. Collection des Mémoires de Petitot, 1^{re} série, t. XXII, p. 25.

2. *Tavannes*. Même collection, t. XXIII, p. 72.

qu'en
desse
à la r
A
paysa
de le
Réfo
natur
neté
du te
Juni
popul
l'aut
C
jours
minis
bien
C'est
du x
la ré
appli
en H
I
raux
cons
roi, i
ne se
ce q
sujet
selon
été c
son
cons
mes,
ils s
d'Ar

Laur

qu'en apparence, tellement que s'ils venaient au dessus de leurs desseins, l'Etat de France deviendrait, comme celui de la Suisse, à la ruine des princes et des gentilshommes."

Aussitôt que la Réforme eut mis l'évangile aux mains des paysans, ils réclamèrent l'abolition du servage et la reconnaissance de leurs anciens droits au nom de "la liberté chrétienne." La Réforme inspira partout d'énergiques revendications des droits naturels, la liberté, la tolérance, l'égalité des droits, la souveraineté du peuple. Elles sont inscrites dans un grand nombre d'écrits du temps, entre autres, dans le célèbre pamphlet de Languet : *Junii Bruti celtæ, Vindiciæ contra tyrannos, de principe in populum populique in principem, legitima potestate*, et dans le dialogue, *De l'autorité du prince et de la liberté des peuples*¹.

Ces idées qui forment la base des libertés modernes, ont toujours trouvé d'éloquents défenseurs dans le protestantisme. Le ministre Jurieu les a défendues contre Bossuet, dans un débat bien connu, et Locke les a exposés sous une forme scientifique. C'est à lui que Montesquieu, Voltaire et les écrivains politiques du XVIII^e siècle les ont empruntées, et c'est d'elles qu'est sortie la révolution française. Mais, longtemps avant, elles avaient été appliquées, avec un succès soutenu, dans les Etats protestants, en Hollande d'abord, puis en Angleterre et surtout en Amérique.

Le fameux édit du 16 juillet 1581, par lequel les Etats-Généraux des Pays-Bas proclament la déchéance du roi d'Espagne, consacre nettement la souveraineté du peuple. Pour détrôner un roi, ils devaient nécessairement invoquer ce principe: "Les sujets ne sont pas créés de Dieu pour le prince, afin de lui obéir en tout ce qu'il lui plaît de commander, mais plutôt le prince pour les sujets, sans lesquels il ne peut être prince, afin de les gouverner selon le droit et la raison." L'édit ajoute que les habitants ont été obligés, pour échapper à la tyrannie du roi, de se soustraire à son obéissance: "Il ne leur reste d'autre moyen que celui-là pour conserver et défendre leur ancienne liberté et celle de leurs femmes, enfants, et postérité, pour lesquels, selon le droit de la nature, ils sont obligés d'exposer leurs vies et leurs biens." La révolution d'Angleterre de 1648 s'est faite au nom des mêmes principes.

1. *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*, t. III, p. 57-64. Voyez Laurent, *Révolution française*, t. I, p. 345.

Milton et les autres républicains de l'époque les ont défendues avec une admirable vigueur d'esprit et de caractère.

Ce n'est pas la Révolution française qui a inventé ce que l'on appelle les principes de 89 ; elle a seulement contribué à les répandre en Europe et malheureusement, en France on n'a jamais respecté ces libertés, pas même la plus sacrée de toutes, la liberté de conscience¹. Les puritains et les quakers les ont proclamées et pratiquées depuis deux cents ans en Amérique, et c'est là et en Angleterre que l'Europe a été en prendre l'idée vers la fin du XVIII^e siècle.

Déjà en 1620, la constitution de Virginie établit le gouvernement représentatif, le jugement par jury et le principe que l'impôt doit être voté par ceux qui le payent.

Dès l'origine, le Massachussets établit l'enseignement obligatoire et la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Les sectes vivent sous la loi commune et choisissent elles-mêmes leurs ministres. La démocratie représentative y existe aussi complètement que de nos jours. Les juges mêmes sont annuellement choisis par les citoyens. Mais un fait plus important se produit. Un homme se lève (1633), réclamant non seulement la tolérance, mais la complète égalité des cultes devant la loi civile, et sur ce principe il fonde un Etat. C'est Roger Williams, nom peu connu sur notre continent, mais qui mérite d'être inscrit parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Le premier dans ce monde ensanglanté par l'intolérance depuis quatre mille ans, avant même que Descartes eut fondé la libre recherche dans la philosophie, il consacre la liberté religieuse comme un droit politique. "La persécution en matière de conscience est, répétait-il, manifestement et lamentablement contraire à l'enseignement de Jésus-Christ." — "Celui qui commande le vaisseau de l'Etat peut maintenir l'ordre à bord et le conduire vers le port, quoique tout l'équipage ne soit pas obligé d'assister au service divin." — "Le pouvoir civil n'a d'empire que sur les corps et les biens des hommes ; il ne peut intervenir en matière de foi, même pour empêcher une Eglise de tomber dans l'apostasie ou l'hérésie." — "Enlever le joug de la tyrannie des âmes, c'est non seulement faire acte de justice en-

1. Il faut lire, à ce sujet, un article très instructif de Prévost-Paradol dans *la Revue des Deux-Mondes* (1858), où il montre que ni la loi ni les magistrats n'ont admis en France la liberté des cultes. Elle n'y existe pas encore.

vers le
paix p

Il
Roger
Islai.d
dans le
en 164
à la vo
tic, et
que l'
lui-mê
égaux
assem
qu'aie
deux s

Le
nèrent
réside
fonder
sitions
pouvo
moyen
que ce
nomm
Les é
toires
pours
pouvo
peuple
voir j
Nul n
aux fr
par le

M
nectio
C
peut
conse
pouvo

vers les peuples opprimés, mais c'est aussi établir la liberté et la paix publiques sur l'intérêt de la conscience de tous."

Il faut lire, dans l'admirable histoire de Bancroft, comment Roger Williams fonda la ville de Providence et l'Etat de Rhode-Island sur ces principes alors méconnus partout en Europe, sauf dans les Pays-Bas protestants. Quand une constitution fut établie en 1641, dans le Rhode-Island, tous les citoyens furent appelés à la voter. Les fondateurs eux-mêmes l'appelèrent une démocratie, et c'en était une en effet dans toute la force du terme et telle que l'entendait Rousseau. Le peuple se gouvernait directement lui-même. Tous les citoyens sans distinction de culte étaient égaux devant la loi, et toute loi devait être confirmée dans les assemblées primaires. C'était le *self-government* le plus radical qu'aient connu les sociétés humaines, et il dure depuis plus de deux siècles sans troubles et sans révolutions.

Les quakers, dans la Pensylvanie et dans le New Jersey, donnèrent pour base à l'Etat des principes semblables. Le pouvoir réside dans le peuple : *We put the power in the people*, tel est le fondement de la constitution du New Jersey. En voici les dispositions principales : Nul homme, ni nulle réunion d'hommes, n'a pouvoir sur la conscience. Personne, en aucun temps, par aucun moyen, ni sous aucun prétexte, ne sera poursuivi, ni lésé, en quoi que ce soit, pour opinions religieuses. L'assemblée générale sera nommée au scrutin secret. Tout homme peut élire et être élu. Les électeurs donneront à leurs députés des instructions obligatoires. Si le député ne remplit pas bien son mandat il peut être poursuivi. Dix commissaires, élus par l'assemblée, exercent le pouvoir exécutif. Les juges et les constables sont élus par le peuple pour deux ans. Les juges président le jury, mais le pouvoir judiciaire est exercé par les douze citoyens qui le composent. Nul ne sera emprisonné pour dettes. Les orphelins seront élevés aux frais de l'Etat. L'enseignement est un service public payé par le budget commun.

Mêmes principes à peu près en Pensylvanie et dans le Connecticut.

Ces idées que l'homme se possède, qu'il est libre, qu'on ne peut réclamer de lui un service, ou une contribution sans son consentement exprès, que le gouvernement, la justice, tous les pouvoirs émanent du peuple, cet ensemble de principes que les

sociétés modernes s'efforcent d'appliquer, vient incontestablement de la tradition germanique, et même on le retrouve à l'origine chez la plupart des races, avant le développement du pouvoir royal. Mais si ces principes, étouffés au moyen âge par la féodalité, et à partir du xv^e siècle par la royauté centralisée et absolue, ont repris vie en Suisse, en Angleterre, en Hollande et aux Etats-Unis, c'est grâce au souffle démocratique de la Réforme, et ce n'est que dans les pays protestants qu'ils se sont maintenus et qu'ils ont assuré aux peuples l'ordre et la prospérité. Si la France n'avait pas persécuté, égorgé ou exilé ceux de ses enfants qui s'étaient convertis au protestantisme, elle aurait pu développer ces germes de liberté et de *self-government* qui s'étaient conservés dans les Etats provinciaux. C'est là une vérité parfaitement établie dans un travail de M. Gustave Garrison remontant déjà à plusieurs années¹. Les études et les événements contemporains apportent chaque année de nouvelles preuves à l'appui. Dans les assemblées de la Rochelle et de Grenoble, aux Etats-généraux d'Orléans, l'esprit de liberté et l'esprit parlementaire se montrent aussi puissants que dans le Parlement anglais, et on y parle cette langue nette et ferme de Calvin, si bien faite pour traiter les grands intérêts de la religion et de la politique.

"Nous saurons défendre contre le roi nos villes sans roi," disaient les huguenots, et il n'y a pas à en douter, s'ils avaient triomphé, ils auraient fondé la monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, ou une république fédérative, comme dans les Pays-Bas. La noblesse française, si elle avait conservé l'esprit d'indépendance et d'opposition légale qu'elle avait emprunté au protestantisme, aurait imposé des limites au pouvoir royal, et la France eût échappé à ce despotisme oriental de Louis XIV et de ses successeurs, qui a brisé les caractères². François I^{er}, en donnant le signal de la persécution des réformés³, et Henri IV. en

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1848.

2. M. Quinet, dans son livre sur la Révolution, prononce sur la noblesse française à cette époque un jugement sévère mais juste : "Elle avait vendu sa foi religieuse, comment aurait-elle pu fonder la foi politique ? Dans la Fronde, elle montre l'esprit d'intrigue sans ambition. Rebelle à Mazarin, elle se prosterne dès que le prince paraît. On vit alors son néant ; elle n'avait guidé les Français vers aucune liberté."

3. "François I^{er}, dit Napoléon à Sainte-Hélène, était véritablement placé pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Il eût épargné à la France ses terribles convulsions religieuses. Malheureusement,

abjura
France
messe,
sens p
foi po
homme
même
Saint-
deux

Ce
sans r
velles
à tout
naires
édific
faire r
Franc
libres
chemi
chie,
et en
leur a
mome
cains
catho
tisme

Franc
pour e
nemer
Franc
grand

1

2

avec l
les pr
choses
plus t
de sal
libilit
dissid
laquel
partis
comp

abjurant le protestantisme, ont trahi le véritable intérêt de la France, comme l'a fait la noblesse. Ce mot : *Paris vaut bien une messe*, où la plupart des historiens français voient une preuve de sens pratique, est d'un révoltant cynisme. Se vendre, renier sa foi pour un avantage matériel, est évidemment un acte que tout homme doit flétrir. La France en porte la peine aujourd'hui, de même qu'elle souffre encore des conséquences funestes de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes, ces deux grands attentats à la liberté de conscience.

Ce qui manque le plus à la France, ce sont des hommes qui, sans rompre avec la tradition, acceptent cependant les idées nouvelles. Les républicains sont généralement hostiles ou indifférents à toute idée religieuse, et comme à leurs ancêtres, les révolutionnaires du siècle dernier, il leur manque une base pour édifier un édifice solide. Ceux qui défendent les idées religieuses veulent faire revivre l'ancien régime et font obstacle à toute réforme. La France a, en ce moment, l'occasion de fonder des institutions libres. Mais les partisans de la monarchie ne frayeront-ils pas le chemin au retour d'un Napoléon¹, en jetant le pays dans l'anarchie, par leur aveugle obstination ? Sous Louis-Philippe, en 1850, et encore aujourd'hui, les conservateurs perdent leur pays par leur attachement à des formes vieillies. La république est, en ce moment, le seul gouvernement possible en France, et les républicains l'empêcheront peut-être de prendre racine parce que le catholicisme les a pénétrés du génie de l'intolérance² et du despotisme. La France échappera difficilement à une nouvelle restau-

François I^{er} ne comprit rien de tout cela, car il ne saurait donner ses scrupules pour excuse, puisqu'il s'allia aux Turcs et les amena au milieu de nous. Tout bonnement, c'est qu'il ne voyait pas plus loin. Bêtise du temps, inintelligence féodale ! François I^{er}, après tout, n'était qu'un héros de tournoi, qu'un beau de salon, un grand homme pygmée !" (*Mémorial*, 17 août 1816.

1. Cela ne paraît plus à craindre. (Editeur).

2. L'intolérance des Français vient de leur éducation catholique. Paris était avec la Ligue. Du temps de Voltaire, le peuple était encore plein de haine contre les protestants et les incrédules. "Nous supportons mal la contradiction dans les choses qui nous tiennent à cœur, dit un écrivain français très sensé. L'opinion la plus téméraire ou la plus inepte est pour nous un dogme hors duquel il n'y a point de salut. Chaque parti veut être une Eglise et n'admet pas le doute sur son infailibilité. Les plus libéraux cherchent des faux-fuyants pour ne pas donner aux dissidents la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes. De là cette facilité avec laquelle s'établissent les dictatures et se perpétuent entre les mains de tous les partis, dans leurs alternatives de victoires et de défaites, les mêmes moyens de compression." (ÉMILE BEAUSSIRE, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1871).

ration du pouvoir absolu, si elle ne se soustrait pas à la tradition catholique. La religion romaine a mal préparé les Français à vivre libres, à se tolérer et à se gouverner eux-mêmes.

Chez les peuples catholiques, la tolérance est parfois dans les lois, elle n'est jamais dans les mœurs. Malheur à celui qui, voulant faire usage de la liberté de conscience, se décide à obéir aux inspirations de la sienne. Il est honni même par ses proches et par les indifférents, plus encore que par les croyants. Les incrédules trouvent plus commode de rire du prêtre ou de l'attaquer, sauf à se courber devant lui dans toutes les circonstances importantes de la vie. Résignés au joug de l'orthodoxie, dont ils se moquent et qu'ils subissent, ils ne permettent pas que d'autres, le trouvant trop lourd, aient le courage de s'y soustraire ouvertement. Par l'intimidation et le ridicule, l'uniformité s'impose et la liberté n'est qu'un mot¹.

Tous les peuples modernes s'efforcent d'établir le régime représentatif et constitutionnel. Ce régime, né en Angleterre sur le terrain des anciennes institutions germaniques, fécondé par le protestantisme, ne semble pas pouvoir s'implanter d'une façon durable dans les pays catholiques ; c'est qu'en effet, le chef de l'État, roi ou président, ne peut être un vrai souverain constitutionnel : s'il est dévot et s'il se confesse en pénitent obéissant, il est gouverné par son confesseur, qui obéit au Pape. Par le moyen du confessionnal, le Pape est donc le vrai souverain, à moins que ce ne soient les jésuites, lesquels dirigent le Pape. Les prérogatives que la constitution accorde au dépositaire du pouvoir exécutif sont alors exercées par un pouvoir étranger et au détriment du pays. Les exemples abondent dans l'histoire. Trop dociles aux exigences de leur confesseur, Louis XIV révoque l'édit de Nantes, Jacques II d'Angleterre et Charles X de France perdent leur couronne et Louis XVI la monarchie et la vie, Ferdinand et Léopold d'Autriche ruinent leurs Etats par la plus effroyable persécution, Auguste et Sigismond de Pologne préparent le partage de ce pays en y introduisant les jésuites et l'intolérance. Avec un souverain pieux et bien confessé, le régime constitutionnel est une fiction ou une duperie ; il assujettit la nation aux volontés d'un prêtre inconnu, organe des prétentions de son

1. M. de Laveleye a eu ce courage : il a embrassé le protestantisme depuis que ces lignes sont écrites.

église
subir
n'est
seur.
natur
lique,
qu'il
par le

A
timer
dirig
nié p
jour
en A
repro
leur
les p
D
vie e
P
cérém
placé
le pu
varié
"La
aux
trair
puis
boug
I

I
licism
croire
avec
que le
prima

église, ou bien il mène à une révolution, si le pays se refuse à subir ce joug humiliant. En Autriche, l'empereur François-Joseph n'est resté souverain constitutionnel qu'en résistant à son confesseur. En terre protestante, le régime constitutionnel se développe naturellement, il est sur son sol natal ; tandis qu'en terre catholique, importation hérétique, il est miné par le prêtre, à moins qu'il ne serve à assurer sa domination, et ainsi, il est ou faussé par les cléricaux ou renversé par les révolutionnaires.

V

Autre cause d'infériorité pour les peuples catholiques : le sentiment religieux y est plus affaibli chez les classes intelligentes et dirigeantes que dans les pays protestants. Ce fait n'est, je crois, nié par personne. Les feuilles épiscopales le constatent chaque jour et réclament pour la religion le même respect dont elle jouit en Angleterre et en Amérique. Les adversaires de toute religion reprochent aux Américains et aux Anglais ce qu'ils nomment leur bigotisme étroit, l'observation rigoureuse du repos dominical, les prières et les jeûnes publics, enfin, leur piété rigide.

Deux causes expliquent pourquoi la religion conserve plus de vie et d'autorité parmi les classes éclairées chez les protestants.

Premièrement, le catholicisme, par ses dogmes multiples, ses cérémonies parfois puérides, ses miracles et ses pèlerinages¹, se place en dehors de l'atmosphère de la pensée moderne, tandis que le protestantisme, en raison de sa simplicité et de ses formes variées et perfectibles, peut s'y adapter. M. Renan dit très-bien : " La formation de nouvelles sectes, que les catholiques reprochent aux protestants comme une marque de faiblesse, prouve, au contraire, que le sentiment religieux vit encore chez ces derniers, puisqu'il y est créateur. Il n'y a rien de plus mort que ce qui ne bouge pas."

L'apathie avec laquelle ont été acceptés récemment deux nou-

1. Agassiz, dans son *Voyage au Brésil*, écrit à propos de l'influence du catholicisme dans ce pays : " Le prêtre est l'instituteur du peuple. Il doit cesser de croire que l'esprit peut se contenter pour tout aliment de processions grotesques avec des saints coloriés, des cierges allumés et des bouquets à bon marché. Tant que le peuple ne réclamera pas un autre genre d'instruction religieuse, il ira se déprimant ou ne se relèvera pas."

veaux dogmes qui, jadis, auraient soulevé la plus vive opposition et conduit au schisme, est le symptôme d'un incroyable affaïssement de la vie intellectuelle au sein du catholicisme. Les excès de la superstition mènent inévitablement à l'incrédulité. Le défi jeté à la raison par l'Eglise conduit ceux qui refusent d'en abdicquer l'usage à rejeter toute espèce de culte. Un littérateur français, M. Géruzez, a peint cette situation dans un trait qui en touche le fond : "Un père de famille qui croit en Dieu sans croire à saint Cupertin, est bien empêché entre des filles dévotes et des fils athées. Dieu nous délivre de l'athéisme et du cupertinage¹." Evidemment, le cupertinage fait naître l'athéisme et tous deux ont conduit la France où nous la voyons, parce qu'il n'y a plus de place pour une religion raisonnable.

Le catholicisme engendre une si complète indifférence, en matière religieuse, que la force même qu'il faudrait pour sortir franchement de l'Eglise fait défaut. On voit des protestants se faire catholiques, parce que, conservant quelque foi, ils cherchent le vrai culte et croient que Rome le leur offre. Peu de catholiques se font protestants, parce qu'ils sont devenus hostiles ou indifférents à toute espèce de religion. Cette indifférence sert encore l'Eglise, parce qu'elle empêche qu'on se soustraie complètement à son autorité, et elle finit toujours par ressaisir les enfants de ses adversaires.

Le second motif qui mène les peuples catholiques à l'incrédulité et à la "prétrophobie", c'est que, l'Eglise se montrant hostile aux idées et aux libertés modernes, tous ceux qui sont attachés à celles-ci, sont amenés souvent, malgré eux, à détester et à combattre l'Eglise. Le cri de haine de Voltaire : *Ecrasons l'infâme*, devient logiquement et partout le mot d'ordre avoué ou inavoué du libéralisme, Sans relâche, le libéral attaque et doit attaquer les prêtres et les moines, parce que ceux-ci veulent asservir la société au Pape et à ses délégués, les évêques. Il ne peut respecter le dogme au moyen duquel on veut lui ravir la liberté.

Nous avons constaté le fait et les causes du fait ; voyons-en maintenant les conséquences.

1. En traçant la biographie de Géruzez, Prévost-Paradol cite encore de lui un mot irrévérencieux mais piquant : "Les nations qui se négligent se couvrent de moines ; c'est la vermine du corps social." Il y aurait peut-être en ce point quelques réserves à faire.

La première est qu'on ne réussit pas à affranchir de la domination de Rome les pays que l'on insurge contre elle au nom d'une simple négation ou du doute raisonné. Jamais nation ne fit, pour réussir dans ce dessein, un plus violent effort que la France. Elle y employa tous les moyens avec une vigueur et un éclat incomparable : les raisonnements de la philosophie et le badinage des contes, la satire de la comédie et l'éloquence de la tribune, la torche des incendiaires, la sape des démolisseurs et la hache du bourreau.

En ce moment¹, à Versailles, le cléricisme vient de livrer l'enseignement aux jésuites et il prépare le retour d'une royauté toute dévouée à l'Eglise. L'influence de celle-ci grandit rapidement et, comme en Belgique, elle deviendra un jour irrésistible. Cela provient de ce que, en fait de religion, on ne tue que ce qu'on remplace. Si, en politique, on s'inclinait devant la leçon des faits, comme dans les sciences naturelles, cette vérité serait admise à l'égal d'un axiome par tous les gens sans préjugés. La libre-pensée ne brisera pas la domination de l'Eglise ; elle l'affermira plutôt par l'effroi qu'elle inspire, car elle ne répond pas aux besoins profonds du cœur humain.

La tentative de détruire le catholicisme sans le remplacer n'atteint donc pas son but, mais elle donne naissance à l'esprit révolutionnaire. Remarquez combien cet esprit est partout propre aux peuples catholiques, en Amérique comme en Europe, tandis que les observateurs sont frappés de ne point le rencontrer même dans les démocraties radicales des Etats-Unis. Les protestants respectent la loi et l'autorité. Les catholiques, ne pouvant ni fonder la liberté, ni s'en passer, rendent le despotisme nécessaire et ne se résignent pas à le subir. De là un ferment de rébellion toujours actif. Quand le mal atteint son dernier terme, le pays roule de l'anarchie dans le despotisme et du despotisme dans l'anarchie, consumant ses forces dans la lutte de partis irréconciliables. C'est l'image que nous offrent l'Espagne et d'autres Etats qui arrivent à une situation pareille. D'où vient le mal ? En voici, je crois, la cause.

La liberté régulière n'est point possible sans les mœurs. Or, les ministres du culte sont, en réalité, les seuls qui parlent au

1. En 1875. On sait qu'aujourd'hui les jésuites n'ont plus d'existence légale en France, et que les royalistes ont complètement échoué aux dernières élections.

peuple de morale et de devoir. Déconsidérés dans l'esprit des masses, qui les remplacera dans cet indispensable office ? Certes, ce ne sont pas les libres-penseurs. Guizot l'a dit admirablement : le christianisme est une grande école de respect. Si, pour défendre la liberté, le voltairianisme libéral ébranle l'autorité du catholicisme, comme il est nécessairement amené à le faire, le respect même pour l'autorité légitime disparaît et fait place à un esprit d'opposition, de dénigrement, de haine et d'insurrection. Ainsi naît le tempérament révolutionnaire des peuples catholiques¹. Ils ne vivent tranquilles que complètement soumis à Rome, comme jadis l'Espagne, et aujourd'hui le Tyrol. Essayent-ils de s'émanciper, ils échappent difficilement à l'anarchie.

VI

En fait de réformes sociales avec l'appui du clergé, tout est facile : sans lui ou malgré lui, tout est difficile et parfois impossible. Voyez pour l'enseignement primaire.

Décrétez l'instruction obligatoire avec le concours du pasteur, comme dans les pays protestants, vous arrivez au but. Si, au contraire, le prêtre est hostile ou indifférent, comme dans les pays catholiques, la loi n'est pas observée ; il n'y a qu'à voir la statistique scolaire de l'Italie. Laissez-vous entrer le prêtre dans l'école à titre d'autorité, comme en Belgique, il prépare le triomphe de la théocratie. L'expulsez-vous, il fait tomber l'école, car il la fait désertier ! D'ailleurs, dans vos écoles normales, donnerez-vous à vos instituteurs un esprit de résistance et d'hostilité au clergé pour qu'ils le communiquent à leurs élèves ? En ce cas vous détruirez inévitablement le sentiment religieux et vous formerez un peuple athée. La logique vous y pousse et "la libre-pensée" vous y convie. Y êtes-vous préparé ? Dans les pays protestants, en Amérique, en Hollande, vous avez l'école laïque non-sectaire, mais toute pénétrée du sentiment chrétien. Dans un pays catholique, l'école laïque ne pourra vivre que par une lutte violente contre le clergé qui voudra la tuer ; elle sera donc inévitablement anti-religieuse.

1. Pour nous Français, écrivait récemment M. Deschanel dans le *National*, liberté et révolution sont synonymes, parce que autorité et oppression l'ont été trop souvent.

Pour les redoutables questions sociales qui mettent aux prises les travailleurs et les capitalistes, le christianisme apporte des solutions, car, par la fraternité et l'abnégation qu'il prêche, il conduit au règne de la justice. Entre des maîtres et des ouvriers vraiment chrétiens nulle difficulté ne pourrait surgir, car l'équité présiderait à la répartition des produits. Nous ne sentons que trop l'effroyable lacune produite par l'affaiblissement des sentiments religieux, résultat de la lutte obligée contre la seule forme de culte que nous connaissons. Dans les pays protestants, au contraire, les ministres du culte sont bien vus par toutes les classes de la société, et par leur intervention, les conflits perdent de leur âpreté, sous l'influence chrétienne dont ils sont les organes respectés.

Dans son beau livre sur la Révolution française, Quinet démontre à l'évidence que si ce prodigieux effort d'émancipation n'a point réussi, c'est par suite des résistances religieuses, et il en conclut qu'on ne peut réformer profondément la constitution civile et politique d'un pays sans réformer aussi le culte. La raison en est que la société civile et politique emprunte les formes de la société religieuse et se constitue sur le même modèle.

Le prêtre a une telle prise sur les âmes qu'il leur impose son idéal, à moins que vous ne déracinez le sentiment religieux par lequel il les gouverne. Or, dans une pareille tentative les nations risquent de périr.

Le progrès régulier est très difficile dans les pays catholiques, parce que, l'Eglise visant à établir en tout sa domination, les forces vives de la nation sont presque exclusivement employées à repousser les prétentions du clergé. Voyez ce qui se passe en Belgique. Tout l'effort des partis est concentré sur cette unique question, et les autres intérêts, même celui de notre défense nationale et de notre existence indépendante, y sont subordonnés. La lutte est si ardente que deux fois déjà nous avons été à la veille d'une commotion violente, et ce n'est que grâce à la sagesse du souverain que deux fois nous avons échappé au danger. Les forces consacrées à lutter contre le parti clérical sont des forces perdues pour le progrès, car, même quand elles l'emportent, la victoire n'a d'autre résultat que de nous empêcher de tomber sous le joug des évêques.

Le célibat des prêtres, l'absolue soumission de toute la hiérar-

chie ecclésiastique à une volonté unique et la multiplication des ordres monastiques constituent pour les pays catholiques un danger que ne connaissent pas les pays protestants.

J'admire qu'un homme renonce aux joies de la famille pour se dévouer à ses semblables et à la vérité. Saint Paul a raison : celui qui a une mission difficile à remplir ne doit pas se marier¹. Mais quand, obligatoirement, tous les prêtres sont célibataires, il en résulte, outre les périls pour les mœurs, un grand danger pour l'Etat. Ces prêtres forment une caste qui a un intérêt spécial, différent de celui de la nation.

La vraie patrie du clergé catholique, c'est Rome ; il le proclame lui-même. Il sacrifiera donc, s'il le faut, son pays au salut ou à la domination du Pape, chef infaillible de son culte et le représentant de Dieu sur la terre. Catholique d'abord, ensuite, si le bien du catholicisme le permet, Belge, Français ou Allemand, tel est le point de vue catholique et logiquement il ne peut être autre.

Quand le parti libéral était au pouvoir en Belgique et que Napoléon III, avant la guerre d'Italie, se posait en défenseur de l'Eglise, plus d'un prêtre flamand m'a dit : C'est du midi que nous viendra la délivrance. Aujourd'hui, les ultramontains allemands ne cachent pas que, dans l'intérêt de l'Eglise, ils trahiraient l'Allemagne. Un député bavarois n'a-t-il pas dit en plein parlement : C'est en vain que vous levez de nouveaux régiments, s'ils sont catholiques, ils passeront à l'ennemi !

Le moine connaît encore moins une patrie que le prêtre. Serviteur de la papauté, détaché des biens locaux, il ne vit que dans l'Eglise, qui est universelle, et il n'a d'autre visée que son règne, qui serait le sien. Comment l'Etat conservera-t-il son indépendance en présence du clergé et du monachisme qui veulent être les maîtres et qui tiennent les masses par les moyens d'action les plus puissants, les plus irrésistibles ? Dans les pays protestants, les pasteurs sont mariés et ils ont des enfants ; ils ont ainsi les mêmes intérêts et le même genre de vie que les autres citoyens ; ils sont divisés en un grand nombre de sectes ; ils n'obéissent donc pas au même mot d'ordre. Ils ne sont pas soumis hiérarchiquement à la volonté d'un chef étranger poursuivant un rêve

1. Saint Paul ne dit pas précisément cela. Voyez 1^{re} épître aux Corinthiens, chapitre VII.

de do
Eglise
comm
ils ne
ou en

La
s'effor
pays
clergé
cathol
soumi
régim
arrive
duper
du ci
inspir

L
interp
magi
heur
tandi
terre
souv
chan
l'Egl

C
vern
à côt
ne p
faut
rais

I
terre
prot
Mai
qu'e
Elle
com
qua

de domination universelle. Ils sont nationaux, parce que leur Eglise est une Eglise nationale. Ils sont indépendants de l'Etat comme en Amérique ou soumis à l'Etat comme en Angleterre; ils ne prétendent pas être les maîtres de l'Etat comme en France ou en Belgique.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est un principe que l'on s'efforce partout de faire prévaloir. On peut y réussir dans les pays protestants, ainsi qu'on le voit en Amérique, parce que le clergé s'y soumet. Mais on le décrètera en vain dans les pays catholiques. L'Eglise, qui prétend que le temporel doit être soumis au spirituel, comme le corps l'est à l'âme, n'acceptera ce régime de la séparation qu'en tant qu'elle en peut profiter pour arriver à son but. Cette séparation sera donc un leurre ou une duperie. Vous ne pouvez dans le même homme, séparer le fidèle du citoyen et, d'ordinaire, ce sont les sentiments du premier qui inspirent les actes du second.

Les ministres du culte exercent, sur ceux qui les croient les interprètes de la divinité, une autorité bien plus grande que les magistrats représentants de l'Etat; car le prêtre promet un bonheur éternel et menace des peines de l'enfer qui ne finissent point, tandis que le laïque ne dispose que des peines et des récompenses terrestres et temporaires. Par le confessionnal, le prêtre tient le souverain, les magistrats et les électeurs et, par les électeurs, les chambres. Tant qu'il dispose des sacrements, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est donc qu'une dangereuse illusion.

Gouverner avec le clergé, c'est lui asservir la nation, et gouverner contre lui, c'est mettre toute autorité en péril. Gouverner à côté de lui, en l'ignorant, serait le plus sage; mais c'est ce qu'il ne permet pas. Qui n'est pas pour moi est contre moi, dit-il. Il faut donc se résigner ou à lui obéir ou à lui résister, et je ne saurais dire quel est le parti le plus sûr.

Les nations catholiques du continent ont emprunté à l'Angleterre et à l'Amérique des principes et des institutions qui, nés du protestantisme, donnent de bons résultats, sous son influence. Mais on commence à voir sur le continent où elles mènent, lorsqu'elles sont combattues ou exploitées par un clergé ultramontain. Elles aboutissent au désordre, quand les masses perdent la foi comme en Espagne ou en France, et au règne de l'épiscopat, quand elles la conservent, comme en Belgique.

L'étude attentive et désintéressée des faits contemporains semble donc aboutir à cette désolante conclusion que les nations catholiques ne parviendront pas à conserver les libertés nées du protestantisme. Si elles étaient isolées, en se soumettant à la domination absolue de l'Eglise elles pourraient peut-être jouir d'un bonheur paisible et d'une vie médiocre et douce. Mais un danger du dehors semble les menacer, dans un avenir rapproché, à moins qu'elles ne refusent d'obéir à la voix de l'épiscopat.

Buckle, parmi les mérites de notre siècle, comptait celui de l'indifférence, qui nous préservait des guerres de religion. Cet avantage, si c'en est un, notre temps ne le conservera pas. Tout semble se préparer pour un grand choc, dont la religion sera un des principaux mobiles. Déjà, en 1870, c'est l'ultramontanisme qui a jeté la France dans la guerre contre l'Allemagne. Si Henri V ou Napoléon IV arrivent au trône, ce sera avec le concours du clergé, et celui-ci poussera à une nouvelle croisade pour délivrer ses frères persécutés au delà du Rhin, dont il promettra l'appui. Les Etats où dominera le parti clérical seront probablement entraînés dans la guerre sainte. Voilà la politique que prêchent, en France, l'*Univers* et, ailleurs, les autres organes de la curie romaine. La restauration des souverains légitimes dans les trois pays latins, l'Espagne, l'Italie et la France, Rome rendue au Pape et le contrôle suprême à l'Eglise, le retour aux vrais principes du gouvernement, c'est-à-dire à ceux que proclament le *Syllabus* et la tradition catholique, voilà le plan grandiose dont les ultramontains poursuivent partout la réalisation. Réussiront-ils ? Qui peut le dire ? Mais s'ils succombent dans cet assaut suprême contre le protestantisme, quel sera le sort des vaincus ? On frémit en songeant aux malheurs que prépare à l'Europe le rêve de rendre à l'Eglise la domination universelle qu'elle revendique en ce moment avec plus d'audace et d'acharnement que jamais.

Un ouvrage paru cette année même, *Comment les peuples deviennent libres*, et dont l'auteur est M. A. Alpresby, soutient, mais avec plus de développement, la thèse de M. de Laveleye sur l'avenir des peuples catholiques. — Nous y renvoyons les personnes qui désirent étudier jusque dans les détails une question d'une si grave importance.

orains
ations
es du
à la
jouir
is un
oché,
.
ui de
. Cet
Tout
ra un
isme
Henri
rs du
livrer
ppui.
t en-
t, en
e ro-
trois
Pape
es du
us et
non-
peut
re le
son-
re à
mo-

res, et
ent, la
oyons
ne si

